VILLE DE

Chaumes en-Retz

PARC DE LA BLANCHE P. 6

La construction des logements est terminée !

Bulletin municipal n° 5 // avril 2017

RETOUR EN IMAGES

Carnaval de l'école Charles Perrault

« Galette » du club des retraités de La Sicaudais

Vœux au personnel

Cérémonie des vœux

Carnaval de Chéméré

Véhicule électrique avec le nouveau logo

Festival des 4 Z'A

Soirée des associations

Soirée de réflexion sur les déplacements doux

Chers Calmétiens et Calmétiennes,

Georges LECLEVE
Maire de Chaumes-en-Retz

Après une année de découverte de nos deux territoires, l'équipe municipale a pris peu à peu ses marques. 2016 a permis de valider les projets des deux communes historiques et de lancer les travaux, particulièrement rue de la Bride à Mains et rue du Quartron du Moulin.

Nous avons pu faire un diagnostic des différents besoins immédiats et mettre en route des réflexions quant à nos habitudes de déplacements, à nos besoins d'évolution, d'équipements.

Nous avons réfléchi aux convergences à réaliser, mais avons aussi pris conscience des difficultés à y parvenir car les compétences sont exercées soit par la commune, soit par l'intercommunalité (enfance, jeunesse, collecte des ordures ménagères, assainissement collectif...) ou par le fait que des organisations sont de responsabilité communale ou associative (cantine par exemple).

Ces réflexions nous ont conduits à appréhender le futur et à déterminer nos besoins et nos choix comme annoncé dans le précédent bulletin. Le budget 2017 qui sera voté à la mi-avril a été construit en fonction des orientations ci-après :

- *offrir un niveau d'accueil en mairie satisfaisant (agrandissement de la mairie principale) ;*
- *réfléchir sur le regroupement des services et sur les amplitudes d'ouverture ;*
- *déplacer la bibliothèque d'Arthon près des écoles ;*
- *structurer les équipements sportifs (construction de salles spécifiques, réaménagement des créneaux des salles de sports) ;*
- *regrouper à terme l'activité football sur le stade de la Pacauderie ;*
- *s'inscrire dans une réflexion de sécurité des déplacements (développer les voies douces, sécuriser les centres-bourgs, uniformiser la signalisation routière, étudier la mise en place de la réduction de la vitesse dans les villages) ;*
- *développer l'attractivité de nos bourgs (création d'un ensemble commercial rue de Saint-Hilaire et place du Relais, avec développement des marchés).*

Nous sommes conscients des enjeux, tout ne pourra se faire immédiatement mais la situation géographique privilégiée, la taille appropriée de notre territoire, son dynamisme économique, le potentiel de ses équipements publics sont de réels atouts qui permettront de rendre encore plus attractive notre commune de Chaumes-en-Retz !

Deux événements récents viennent confirmer mes propos précédents. La rentrée des personnes âgées dans leur résidence, rue de la Blanche, suivie bientôt par les personnes en situation de handicap, avec l'ouverture de la maison des aînés au centre de ce programme. La signature d'une convention entre Arthon Animation Rurale, l'AFR, la Caisse d'allocations familiales et la commune finalise les relations entre ces quatre structures autour d'Espace de vie sociale (EVS) avec pour objectif « le mieux vivre ensemble ».

Les subventions aux associations ont été votées au cours du conseil du 1er mars pour permettre aux associations de les percevoir plus tôt. Malgré notre souhait, nous n'avons pas pu déterminer de règles précises d'attribution, en adéquation avec les services rendus à la population. La réflexion se poursuit.

Merci pour l'attention que vous avez portée à la découverte de cet édito, je vous souhaite bonne lecture de ce bulletin d'avril.

p. 4 CONSEIL MUNICIPAL
p. 6 DOSSIER SPÉCIAL
p. 9 VIE MUNICIPALE
p. 17 C'EST NOUVEAU
p. 19 VIE ASSOCIATIVE
p. 28 INFOS DIVERSES

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE

➔ Dénominations des voies :

La fusion des communes historiques d'Arthon en Retz et de Chéméré en la commune de Chaumes-en-Retz oblige cette dernière à modifier les noms de certains lieux-dits et voies et de procéder à des numérotations ou des renumérotations.

Le conseil municipal délibère, par 19 voix pour, 5 abstentions et 18 contre et décide la création des voies suivantes : **l'Avenue Arthus-Princé, la Rue du Cheval Blanc, l'Impasse Joséphine Baker, l'Impasse Charlemagne, l'Impasse Barbara, la Place du Relais, l'Impasse Jean Hautcœur, la Rue Victorine Barreau, la Rue des Écoliers, l'Impasse des Blés, la Rue des Cerisiers, L'Orée des Bois, la Rue des Buis, Le Breuil**.

➔ Tarifs de la salle Ellipse :

Monsieur CHAUVET dit que la commission « associations - gestion des salles » propose d'augmenter de 2,00 %, pour l'année 2018, les tarifs de la salle Ellipse pour les locations à la journée pour mariages, repas de famille ou autres.

Le conseil municipal décide de fixer les tarifs de location de la salle Ellipse, à compter du 1er janvier 2018.

➔ Précisions sur les délibérations relatives aux exonérations temporaires afférentes à la taxe foncière sur les propriétés non bâties :

Afin de compléter la décision du conseil municipal, en date du 7 septembre 2016, relative aux exonérations de taxe foncière sur les propriétés non bâties, il est demandé de préciser les durées d'exonération et/ou les catégories intéressées.

Le conseil municipal décide d'exonérer de taxe foncière sur les propriétés non bâties les terrains nouvellement plantés en noyers, les vergers, cultures fruitières d'arbres et arbustes ainsi que les vignes; ceci pour une durée de huit ans.

➔ Déclassement des chemins de l'Épine et du Bled Mignon :

Le chemin de l'Épine, à partir du chemin « de Vue à Sainte Pazanne » ne dessert plus que des parcelles appartenant à un seul propriétaire : la SCI La Clarté. Il en est de même pour le chemin du Bled Mignon. Cette SCI en sollicite l'acquisition.

Le conseil municipal dit qu'une enquête publique visant à déclasser le chemin de l'Épine et le chemin du Bled Mignon sera diligentée et autorise le maire à signer une promesse de vente de ces chemins, avec une clause suspensive adossée au résultat de l'enquête publique et à la décision subséquente du conseil municipal.

➔ Questions diverses :

Suite à des malveillances, la maison des jeunes est fermée depuis début novembre et le restera (sauf ponctuellement) jusqu'aux vacances de février. Le projet devra être redéfini avec l'association et les jeunes.

➔ Présentation par le maire des dossiers en cours et en projet :

- mise en place d'un dépôt de pain à l'agence postale de La Sicaudais ;
- déplacement envisagé de la boulangerie sise près de la mairie vers la place du Relais ;
- réflexion sur la restructuration des commerces dans le bourg de Chéméré ;
- étude des **déplacements doux** avec le cabinet Mobhilis, dans le cadre d'une action coordonnée par le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays de Retz.

EN SAVOIR PLUS

► Vous pouvez retrouver les comptes rendus dans leur intégralité sur :

www.chaumesenretz.fr
(Rubrique « publications municipales »)

SÉANCE DU 24 JANVIER

➔ Installation du nouveau conseiller municipal Frédéric Voyau aux lieu et place de Monsieur Thierry Favreau, démissionnaire :

Le maire informe les membres du conseil municipal que, suite à la démission le 28 décembre 2016 de Monsieur Favreau Thierry, colistier de la liste « Chéméré Passionnément », Monsieur Voyau Frédéric est appelé à siéger au conseil municipal (article p. 12).

➔ Communauté d'agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz » - élection des membres des commissions thématiques communautaires :

Dans le cadre de la fusion des communautés de communes de Pornic et de Cœur Pays de Retz au 1er janvier 2017, confirmée par arrêté préfectoral en date du 9 novembre 2016, il est proposé de désigner les membres des nouvelles commissions thématiques communautaires sur proposition des conseils municipaux des communes membres.

➔ Communauté d'agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz » - composition de la commission intercommunale des impôts directs (CIID) :

Compte tenu de la fusion des communautés de communes de Pornic et de Cœur Pays de Retz au 1er janvier 2017, confirmée par arrêté préfectoral du 9 novembre 2016, la commission intercommunale des impôts directs (CIID) doit être recomposée sur proposition des conseils municipaux des communes membres.

Le conseil municipal propose de désigner comme commissaires titulaires Monsieur Louërat Sylvain et Madame Morin Isabelle et commissaires suppléants Monsieur Le Guyader Michel et Monsieur Chapeau Nicolas.

➔ Communauté d'agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz » - opposition au transfert de la compétence du plan local d'urbanisme (PLU) :

Compte tenu des forts enjeux liés à la création d'un PLUI (déploiement d'une stratégie globale d'aménagement de l'espace, mise en cohérence des règles d'urbanisme sur le territoire, etc.), la décision de transférer la compétence PLU à la communauté d'agglomération ne peut être envisagée qu'à l'issue d'un processus de réflexion approfondie permettant d'associer l'ensemble des communes concernées. Aussi la commune ne peut-elle se prononcer favorablement à ce transfert en 2017.

Le conseil municipal décide de s'opposer au transfert automatique de la compétence PLU à la communauté d'agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz » en 2017 et de demander au conseil communautaire de prendre acte de cette décision d'opposition.

➔ Attribution d'une bourse au permis de conduire :

Madame DAVID informe les membres du conseil municipal qu'une demande de bourse au permis de conduire a été déposée par Mademoiselle Margaux DURAND. Le conseil municipal, décide d'accorder cette bourse.

➔ Compromis sur l'achat de l'immeuble « Rataux », 2 rue de Saint-Hilaire :

L'immeuble, sis 2 rue de Saint-Hilaire, appartenant aux Consorts RATAUX, intéresse la commune dans le cadre de l'aménagement futur du centre bourg de Chéméré.

Le conseil municipal autorise le maire à signer une promesse d'achat pour l'immeuble susmentionné, cadastré section F numéro 1153, d'une superficie de 99 m², pour un prix de 87 500,00 €.

➔ Commissions et délégations :

Monsieur GUILBAUD expose les préconisations en matière d'éclairage public, en vue notamment de diminuer les nuisances lumineuses et d'harmoniser les horaires : extinction de 23 h 00 à 6 h 00 sauf le samedi (extinction à 1 h 00), arrêt complet de l'éclairage public en juin et juillet. Des exceptions à ces mesures seraient prévues pour les soirées de fêtes nationales ou locales et aux abords des salles municipales accueillant des manifestations. Le conseil municipal valide ces orientations.
Madame PORCHER rappelle que les professionnels doivent prendre contact avec les élus chargés du développement économique préalablement à une annonce commerciale dans le bulletin municipal.

➔ Questions diverses

Madame MORICE remarque que les bornes qui étaient installées à l'entrée de la rue du Pas de la Haie pour marquer le rétrécissement sont remplacées par des bordures et sollicite un abribus au Pas de la Haie (Monsieur BRIANCEAU va évoquer la demande auprès du conseil départemental).

À NOTER

Prochains conseils municipaux :
- Mardi 11/04
- Lundi 19/06
- Mardi 12/09

Salle de l'aqueduc, Arthon en Retz

LE PARC DE

LES LOGEMENTS

En ce mois d'avril 2017, les logements intermédiaires pour personnes âgées, en construction depuis bientôt un an, voient enfin l'arrivée des premiers locataires !

Ce sont **9 pavillons T2 de 45 m²** spécifiquement adaptés aux personnes âgées, comprenant le chauffage individuel au gaz et panneaux photovoltaïques, un parkings, un local de rangement et un jardin qui sont situés Impasse des papillons, Chéméré à Chaumes-en-Retz.

Ce projet qui aujourd'hui voit le jour a mis quelque temps avant de se concrétiser.

En effet, pour comprendre son aboutissement, nous devons remonter à **octobre 2009** sous l'ancien mandat. C'est une conférence de Marie de HENNEZEL « ***Bien vieillir : Est-ce possible ?*** **»** qui a amené la commune à se poser la même question.

En **septembre 2011**, présentation du fonctionnement d'une MARPA (maison d'accueil rurale pour personnes âgées).

En **octobre 2011**, rencontre avec le conseil général.

La coopération intercommunale Chéméré - Arthon - Chauvé lance la même année une enquête gérontologique pour les plus de 70 ans.

Cette enquête fera ressortir le besoin d'une structure « logements intermédiaires » qui éviterait de passer directement du domicile à la maison de retraite et ainsi préserver le plus longtemps possible le maintien au domicile et l'autonomie.

Les 3 communes éditent alors un document « **Bien vieillir à Arthon, Chéméré, Chauvé »** récapitulant leurs motivations et projets de constructions.

Ensemble, ils souhaitent principalement : **accompagner et prévenir le vieillissement, animer et créer du lien intergénérationnel, tout cela bien entendu à proximité de bourg.**

En 2012, abandon du projet de MARPA, pour s'orienter vers un village seniors avec salle d'animation…

Il restait à mettre en place un groupe de bénévoles, et c'est là que naîtra le Comité « Défi du vieillissement ». Seront mises en places « les petites marches », « les séances cinématographiques connaissances du monde » et toujours en tête la création d'un lieu de vie pour nos aînés.

En **juin 2014**, rencontre avec l'ADAPEI pour un projet commun.

En **janvier 2015 :** mise en route du projet de construction des logements intermédiaires avec l'obtention d'une subvention départementale.

Les travaux ont débuté fin 2015 et la construction en septembre 2016 pour une livraison en avril 2017.

Comme vous pouvez, le constater, il aura fallu du temps, de la réflexion et des échanges pour mener le projet à son terme.

Plan « type » d'un appartement

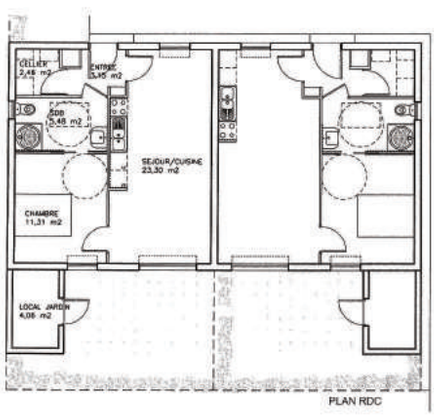

LA BLANCHE

INTERMÉDIAIRES

LE BAILLEUR SOCIAL

Espace Domicile a la confiance de la commune depuis maintenant quelques années. Les discussions ont été encore bien déroulées pour faire aboutir ce projet.

LUMIÈRE SUR ESPACE DOMICILE

Filiale du groupe CISN Atlantique, Espace Domicile contribue aujourd'hui pleinement au parcours résidentiel des clients de ce groupe immobilier.
Les 200 logements construits chaque année et les nombreuses réhabilitations effectuées depuis la dernière décennie sont une belle preuve de son développement raisonné et durable au service des habitants d'un territoire entre terre et mer. En 2017, Espace Domicile franchit le cap des **4500 logements** à son actif.

Partenaire de Chéméré pour ses logements sociaux, Espace Domicile était naturellement l'acteur de confiance pour la réalisation de ses logements intermédiaires.

Les discussions menées et la compréhension du projet ont confirmé les attentes de la commune, mais aussi de l'ADAPEI (**A**ssociation **D**es parents et **A**mis des **PE**rsonnes **I**nadaptées), partenaire du projet pour son foyer d'adultes handicapés.

SALLE DE CONVIVIALITÉ

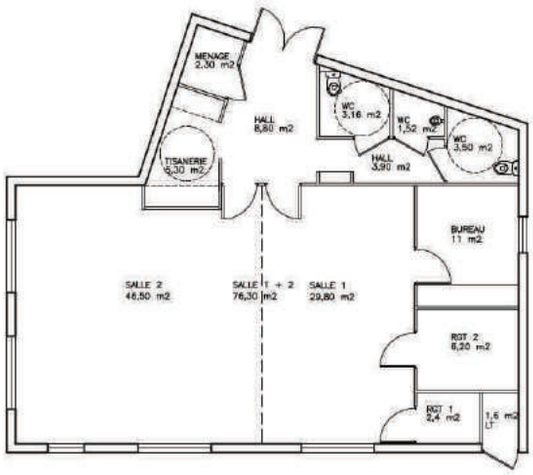

Le grand intérêt de ces logements est la construction d'une **salle de convivialité**. Les personnes vivant là auront une belle salle de 76 m^2 destinée à la rencontre, aux activités, à la réception pour des repas avec leurs familles.

Pensée pour être utilisée entière ou séparée en deux si besoin, munie d'un bureau, d'une tisanerie, des rangements, cette salle doit permettre du lien, des échanges intergénérationnels.
L'animation est au cœur de la discussion pour mettre en place des ateliers divers : cuisine, chants, jeux, couture, photographie, pourquoi pas coiffure à domicile, soins esthétiques, etc.

À ce jour rien n'est figé, puisque le travail est toujours en cours pour optimiser au mieux cette salle et son utilisation qui sera mise en service à la rentrée de septembre.

Au printemps 2018 est prévue aussi l'ouverture de jardins familiaux, mais nous reviendrons sur ce sujet dans un prochain bulletin.

La sécurité est un point important aussi, puisque l'entente avec l'ADAPEI va nous permettre de mutualiser la surveillance la nuit.
Le public des aînés doit se sentir bien et rassuré dans son espace.

FINANCEMENT DE LA SALLE

Outre la subvention de la communauté «Cœur Pays de Retz» à hauteur de 35%, la CARSAT nous a aussi alloué une subvention non négligeable de 60 000€ pour la salle commune et son aménagement.

Carsat Retraite & Santé au travail
Pays de la Loire

Cette aide nous a été octroyée suite à un appel à projet que fait la caisse de retraite tous les ans pour soutenir ce type d'initiative pour des lieux de vie collectifs destinés aux seniors. Nous avons répondu et présenté l'initiative du « défi du vieillissement ».
Le reste est autofinancé par la commune. (Voir le CR du conseil du 9 mai 2016.)

LES VŒUX DU MAIRE DE CHAUMES-EN-RETZ

Nous avons été présentés par Monsieur le maire délégué d'Arthon en Retz, Joseph LAIGRE. Avec nos écharpes tricolores, nous avons tenu notre rôle à merveille.

LES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Nous nous sommes déjà retrouvés à 3 reprises : le **7 janvier 2017**, à la mairie annexe de Chéméré, où nous avons choisi la commission dans laquelle nous souhaitions travailler et discuter des projets que nous mettrons en place en 2017.
Le **4 février 2017**, à la mairie annexe de La Sicaudais, pour certains d'entre nous, c'était la première fois que nous y venions. Lors de cette réunion, nous avons travaillé au sein de nos commissions sur les projets choisis, à savoir sur la **3e édition de la rando-vélo** et l'organisation d'**olympiades pour les 20 ans de la fête du parc**, ainsi que la mise en place d'**actions sur les effets de l'alcool et ses conséquences sur la conduite**.

Afin de toucher un maximum de personnes, il a été convenu de proposer, lors de la fête du parc, des ateliers de sensibilisation à la sécurité routière. 3 outils de prévention prêtés par le conseil départemental de Loire-Atlantique ont été choisis :

- *le SIMALC et les lunettes simulant l'alcoolémie ;*
- *le simulateur 2 roues ;*
- *le simulateur de retournement : la voiture tonneau.*

Une visite des jeux extérieurs a été faite. Un inventaire illustré de photos des jeux et de nos commentaires servira d'état des lieux et il sera remis aux services techniques. Nos remarques concernant l'implantation des pistes cyclables ont été proposées par les élus adultes, lors de la **réunion du 27 février avec le cabinet MOBHILIS (photo)**.

Le **11 mars 2017**, à la mairie principale, nous avons préparé la séance plénière du 1er avril 2017, au cours de laquelle nous présenterons nos projets à Monsieur le maire afin qu'il les valide.

COMMISSION CULTURE, ANIMATION, SPORT ET VIE SOCIALE :

➔PROJETS 2017
Actions pour les 20 ans de la fête du parc, reconduction de la rando-vélo, semaine du goût (légumes et fruits du monde aux restaurants scolaires).

Floriane, Tiphaine, Camille, Nathan, Noa M., Romane, Manon, Lou, Loan.
Encadrants : Gérard, Philippe, Tatiana

COMMISSION ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

➔PROJETS 2017
État des lieux des aires de jeux de la commune, rédaction d'un courrier pour les pistes cyclables et la sécurité dans les bourgs, actions pour les 20 ans de la fête du parc.

Alexandre, Eliott, Noa S., Juliette, Noan, Lilouan, Esteban, Nolan.
Encadrants : Françoise, Valérie, Elisabeth

ÉTAT CIVIL DE CHAUMES-EN-RETZ

► NAISSANCES

16/12/2016 : Jersey ALLAOURET (C)
16/12/2016 : Mia SERGENT (C)
06/01/2017 : Clément RÉ (A)
11/01/2017 : Maïwenn GARIN (C)
12/01/2017 : Tiphaine CAVAILLÉ (C)
13/01/2017 : Lina MAUBOUSSIN (C)
15/01/2017 : Auxence MERLET BARRAUD (C)
21/01/2017 : Élise LE CALVÉ (A)
18/02/2017 : Adam CORBÉ (LS)
24/01/2017 : Lilas FERRE (C)
28/01/2017 : Paul MEIGNAN (C)
17/02/2017 : Timéo GANTIER (C)
20/02/2017 : Malo MELLERIN (A)
21/02/2017 : Rosalie LECOQ (C)
22/02/2017 : Yaël BURLOT (C)
24/02/2017 : Mia VANDEBROUCK (C)
27/02/2017 : Léa BOUGON (A)
04/03/2017 : Léa DEFORGE (A)

► DÉCÈS

25/12/2016 : Jean GUILBAUD, 78 ans (C)
09/01/2017 : Marcelle CONAN, 88 ans (C)
03/01/2017 : Renée CONDAMIN, 79 ans (A)
11/01/2017 : Gabriel CHOBLET, 78 ans (C)
14/01/2017 : Germaine DUPÉ, 94 ans (A)
10/02/2017 : Jean-Michel FLOURY, 54 ans (A)
20/02/2017 : Bruno BARDINI, 81 ans (A)
24/02/2017 : Roland LEPREVOST, 78 ans (A)
26/02/2017 : Émile TOUCANE, 87 ans (C)
01/03/2017 : René AVRIL, 83 ans (A)
02/03/2017 : Georges PACAUD, 74 ans (A)

Légende :
(A) : Arthon en Retz, (C) : Chéméré, (LS) : La Sicaudais

DE L'INFORMATION DANS LES CIMETIÈRES

Afin de communiquer sur place dans les cimetières, la commune s'est équipée de panneaux d'information.

Ces panneaux, munis d'un bandeau aux couleurs du nouveau logo de Chaumes-en-Retz, permettront l'affichage non seulement du plan avec le repérage des concessions, mais aussi toutes les informations nécessaires aux cimetières (règlement, reprises de terrain, arrêtés municipaux, entretien, infos diverses, etc.)

Chaumes en Retz — CIMETIÈRE DE CHÉMÉRÉ

Chaumes en Retz — CIMETIÈRE DE LA SICAUDAIS

Chaumes en Retz — CIMETIÈRE D'ARTHON EN RETZ

TOUT LE MONDE PEUT ÉCRIRE, RACONTER, PUBLIER UNE PHOTO, UN DOCUMENT SUR LA COMMUNE...

CHAUMES EN COMMUNS
Écrivez
Cartographiez
Partagez
Diffusez

Pour faire suite au projet numérique annoncé dans le bulletin municipal N° 4 (janvier 2017), vous êtes conviés à participer aux permanences et aux ateliers pour créer et alimenter le site web gratuit de Chaumes-en-Retz.
Une permanence est une plage horaire où un membre du projet est disponible pour le rencontrer, poser une question, découvrir le projet, demander de l'aide. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire. **Un atelier** est une séance dirigée avec une thématique particulière. Participer à un atelier nécessite une inscription et un ordinateur. Nous pouvons fournir des ordinateurs.

Mardi 11 avril : préparer un événement, mercredi 19 avril : histoire de la commune, jeudi 27 avril : les cartes, mercredi 3 mai : les photos anciennes, jeudi 11 mai : l'agenda des associations, mardi 16 mai : les rues et les lieux-dits, mercredi 31 mai : modérer et gérer le site.

Une journée de présentation ouverte à tous aura lieu en juin-juillet (date à définir).

PARTICIPATION DES HABITANTS

Nos modes de vie ont bien changé. Les élus d'aujourd'hui se doivent de mettre en place des structures qui permettent de définir des temps de réflexion et de participation actives des citoyens. ***Qu'en est-il pour nos pratiques locales ?***

Deux structures organisées sont en place sur notre commune, à savoir : **« le conseil municipal des enfants »** dont les membres ont été élus par leurs pairs et **« le conseil des sages »** choisis parmi les
habitants âgés de plus de 60 ans.

Ces deux organisations apportent au conseil municipal des projets à mettre en place ou des réflexions qui sont des aides à la décision.
De nombreuses occasions sont offertes aux habitants de participer individuellement ou collectivement à la mise en place de projets : PLU, schéma communal des déplacements doux, aménagements de voirie, dénomination des rues similaires, organisation des occupations des salles, etc.

Nous nous interrogeons, nous organisons des réunions publiques de présentation de projets qui se veulent porteuses de solutions et d'échanges constructifs dans l'intérêt général, pas toujours compris et l'organisation de moments de réflexion où peu d'habitants participent. Pourtant je reste persuadé que nous devons continuer à organiser des occasions de partage et d'échange. Dès que les projets seront plus avancés, nous vous proposerons de nouvelles rencontres.

Nous vous espérons nombreux aux prochaines sollicitations.

Georges Leclève, maire

ÉCOLE ARMELLE CHEVALIER - PROJETS 2016-2017

Thème de l'année : Les 5 continents

Cycles 1 et 2 :
les animaux des 5 continents.
Cycle 3 :
un voyage autour du monde

Projets sorties

→Classe voile (semaine du 12/06 au 16/06),
→piscine,
→Planète sauvage à partir du mois d'avril (cycles 1 et 2).

Projets

- Correspondance de la classe de CM2 avec des Anglais et avec une autre classe CM2.
- Cinéma (PS, PS/MS, MS/GS).
- Sortie « JMF » à Machecoul (le 21/03 pour les CM1/CM2).
- Théâtre (classes de CM1/CM2 et CE1/CE2 en juin).
- « Les Incorruptibles » (maternelles, CP, CE1, CM1 et CM2). **Ce projet est en lien avec le collège (CM2/collège) à savoir une lecture, un projet en arts plastiques et un vote (qui se fera à l'école) afin de mettre en avant celui qui aura été le plus lu.**
- Prix « ici et là » (CE2).
- Représentations théâtrales (vendredi 23 juin 2017 pour le cycle 3, vendredi 30 Juin 2017 pour le cycle 2).

À NOTER

La fête de l'école aura lieu le dimanche 25 juin 2017.

NOUVELLES MODALITÉS DE DÉLIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉ

À partir du 1er mars, seules les mairies instruisant déjà les passeports seront aptes à délivrer les cartes d'identités. L'usager ne sera donc plus tenu de faire sa demande dans sa mairie de résidence.

Si vous souhaitez vous adresser à **la mairie de Sainte-Pazanne** :
les demandes se font sur rendez-vous uniquement du lundi matin au samedi midi. Afin d'organiser au mieux les rendez-vous, chaque demandeur devra présenter un dossier complet lors de sa venue. Tout dossier incomplet sera rejeté et un nouveau rendez-vous sera programmé. Le retrait des pièces d'identité se fera également sur rendez-vous.

Les agents d'état civil de la mairie de Chaumes-en-Retz peuvent apporter les précisions quant aux pièces demandées, et vérifier la conformité du dossier. Des pré-demandes en ligne pourront également être réalisées.

Rendez-vous cartes d'identité, mairie de Sainte-Pazanne : lundi matin, mardi après-midi, mercredi journée, jeudi journée, vendredi matin, samedi matin.
Mairie de Sainte-Pazanne, service état civil : 02 40 02 43 74

LUTTE CONTRE LE RAGONDIN

Le ragondin figure sur la liste des espèces envahissantes classées nuisibles. Il peut être, toute l'année, piégé en tout lieu. Le piégeage permet de réguler légalement les populations de ragondins.

Pour devenir piégeur, il faut s'inscrire en mairie. Vous pouvez également contacter la Fédération départementale des chasseurs de Loire-Atlantique pour toutes questions.

Si lors de promenades, vous apercevez des cages de piégeage, merci de ne pas y toucher.

Lors de la séance du 1er mars 2017, le conseil municipal a décidé d'uniformiser la prime de piégeage sur l'ensemble de la commune de Chaumes-en-Retz. Celle-ci est fixée à 2,50€ à compter du 1er avril 2017.

UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Originaire de Chéméré, **Frédéric VOYAU**, 40 ans, a rejoint le conseil municipal de Chaumes-en-Retz à l'occasion de la session du 24 janvier 2017 et suite à la démission de Thierry Favreau. C'est une première expérience d'élu pour cet agent d'assurance, papa de 2 enfants mais c'est aussi la continuité de son engagement associatif (membre de « foot+ » et encadrant de football pour les U9).
Frédéric va siéger dans trois commissions communales :
► ***développement local, agriculture et tourisme ;***
► ***environnement et cadre de vie ;***
► ***culture, animations, communication et réceptions.***

QUAND LE BÉNÉVOLAT FAIT DU BIEN À TOUS !

Depuis la fin janvier, la commune de Chaumes-en-Retz accueille une famille irakienne.

Cette famille de 5 personnes (les parents et 3 enfants) a fuit son pays en guerre et est arrivée en France après un périple difficile. La commission sociale a fait un appel à bénévolat et c'est tout naturellement qu'un collectif s'est mis en place.

Dans ce collectif, des gens de tous horizons ; des hommes, des femmes, des jeunes, des associations sportives, de loisirs, d'aide à l'intégration, des instituteurs retraités ou en activité, des collégiens, des élus… bref vous l'avez compris, c'est la participation de tous et la diversité des compétences qui permettent de suivre et accompagner cette famille.
La paroisse aussi participe activement pour cette famille catholique. Ce sont des chrétiens d'Orient. Des paroissiens l'accompagnent pour aller à la messe, puis à participer aux réunions et échanges locaux.
L'urgence était de scolariser les enfants : la petite à l'école primaire et l'adolescent au collège en 3e. La plus grande des filles intégrera à la rentrée une école pour maîtriser le français avant d'aller en faculté.

Le collectif a été divisé en 5 groupes :

- *intégration & démarches (administratif, liens associatifs, Restos du cœur, etc.) ;*
- *scolarisation (inscriptions et suivi avec l'école et le collège) ;*
- *apprentissage de la langue française (cours de français au domicile 2h/jour)*
- *accueil paroisse ;*
- *médical (parcours si besoin de soins médicaux).*

Un premier travail avait été fait ; l'an passé, pour retaper la maison dans laquelle est accueillie la famille (photo). Tout a été fait bénévolement pour remettre en état des pièces, mais aussi pour la meubler, l'équiper de vaisselle, rideaux, linge de maison, matériel… déjà un bel élan de solidarité ! Je disais dans mon titre que le bénévolat fait du bien à tous, et c'est vrai ! Cette générosité, que chacun peut avoir, nous fait du bien à tous. Cela nous apporte beaucoup de faire des rencontres, de belles rencontres, avec des gens que l'on ne connaissait pas ou peu.

Par cet article, je souhaite mettre en avant et remercier toutes ces personnes, pour leur action, leur générosité, le temps donné, la gentillesse et le soutien qu'elles apportent à la famille.

Marie-Laure DAVID (adjointe aux affaires sociales)

CCAS - APPEL AUX DONS !

Je vous sollicite également tous, habitants de Chaumes-en-Retz. En effet, la commune a besoin de vos dons pour alimenter son CCAS qui lui aussi contribue aux manques ponctuels de la famille, mais aussi de la population en détresse.
Si vous souhaitez nous aider, vous pouvez nous adresser vos dons par chèque (libellés à l'ordre du trésor public) à l'adresse indiquée ci-dessous.

► **Mairie de Chaumes-en-Retz, 1 rue de PORNIC, Arthon en Retz, 44320 Chaumes-en-Retz**

Des reçus fiscaux seront remis aux contributeurs.

Je vous espère nombreux à répondre à cet appel et vous en remercie chaleureusement !

APPEL À LA VIGILANCE

➔ Artisans / commerçants peu scrupuleux... faites-vous dépanner, pas arnaquer !

Les commissions « affaires sociales » et « cadre de vie » de la commune mettent en garde la population. En effet, un couple de personnes âgées s'est fait abuser par un artisan peu scrupuleux et il nous semble important de communiquer sur ces pratiques scandaleuses. Afin d'éviter ce genre de déconvenues, nous rappelons l'importance de demander plusieurs devis auprès des artisans avant tous travaux.

Quelquefois l'urgence de la réparation ou de l'intervention peut conduire à ne pas respecter ces consignes de base, et c'est une erreur. Sachez que pour tous travaux, urgents ou non, un artisan doit vous fournir un devis lisible, compréhensible, comprenant les coûts des produits et prestations fournis par son entreprise, ainsi que les taux horaires pratiqués, avec le temps qu'il faudra pour l'intervention. Ce devis, vous devez le signer si vous acceptez les travaux. Aucun supplément ne peut vous être demandé sans votre accord préalable.

Si urgence il y a, ne pas entamer de travaux **supplémentaires** avant d'avoir vérifié la légitimité des travaux proposés...
Ne pas hésiter à en discuter avec vos enfants, vos proches et surtout, ne pas signer à la légère le moindre document, ni verser de sommes d'argent trop hâtivement.
Faites-vous une liste d'artisans que vous connaissez, afin de les appeler en priorité lorsqu'un problème survient.
Gardez toujours les pièces remplacées, en cas de litige elles peuvent servir pour une expertise.

Enfin, si vous avez un doute : La **DGCCRF (direction générale de la concurrence, de la consommation, et de la répression des fraudes)** est là pour vous conseiller et répondre à toutes vos questions en la matière et la gendarmerie pourra prendre votre plainte.
Votre assurance habitation comprend sans doute aussi un service juridique, n'hésitez pas à le solliciter.

Site internet : http://www.economie.gouv.fr/dgccrf

EXPO 14-18

En vue d'une prochaine édition de l'exposition 14-18 sur le secteur de Chéméré, nous sommes à la recherche de photos, de lettres, de témoignages, d'objets..., mais aussi de bénévoles pour nous aider à compléter les panneaux déjà réalisés.

Si vous possédez de telles informations relatives à la guerre 14-18 à Chéméré ou que vous souhaitez nous aider à compléter ce travail de mémoire, **merci de bien vouloir vous faire connaître à l'accueil des mairies.**

SERVICE MUNICIPAL DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Pour les personnes dans l'incapacité de préparer elles-mêmes leurs repas, un service municipal de portage de repas existant sur la commune historique d'Arthon en Retz a été étendu, depuis début 2017, à l'ensemble de Chaumes-en-Retz.

En 2016, **4045** repas ont ainsi été distribués à une vingtaine de foyers. Actuellement, une trentaine en bénéficient.

Pour faire appel à ce service, il faut contacter les accueils des mairies et donner les raisons de l'incapacité à préparer les repas. Un délai de carence d'une quinzaine de jours existe, c'est le délai imposé par la société qui confectionne les plats. Le coût actuel du repas est de 6,50 €.

ÉLECTIONS
Modification des bureaux de vote

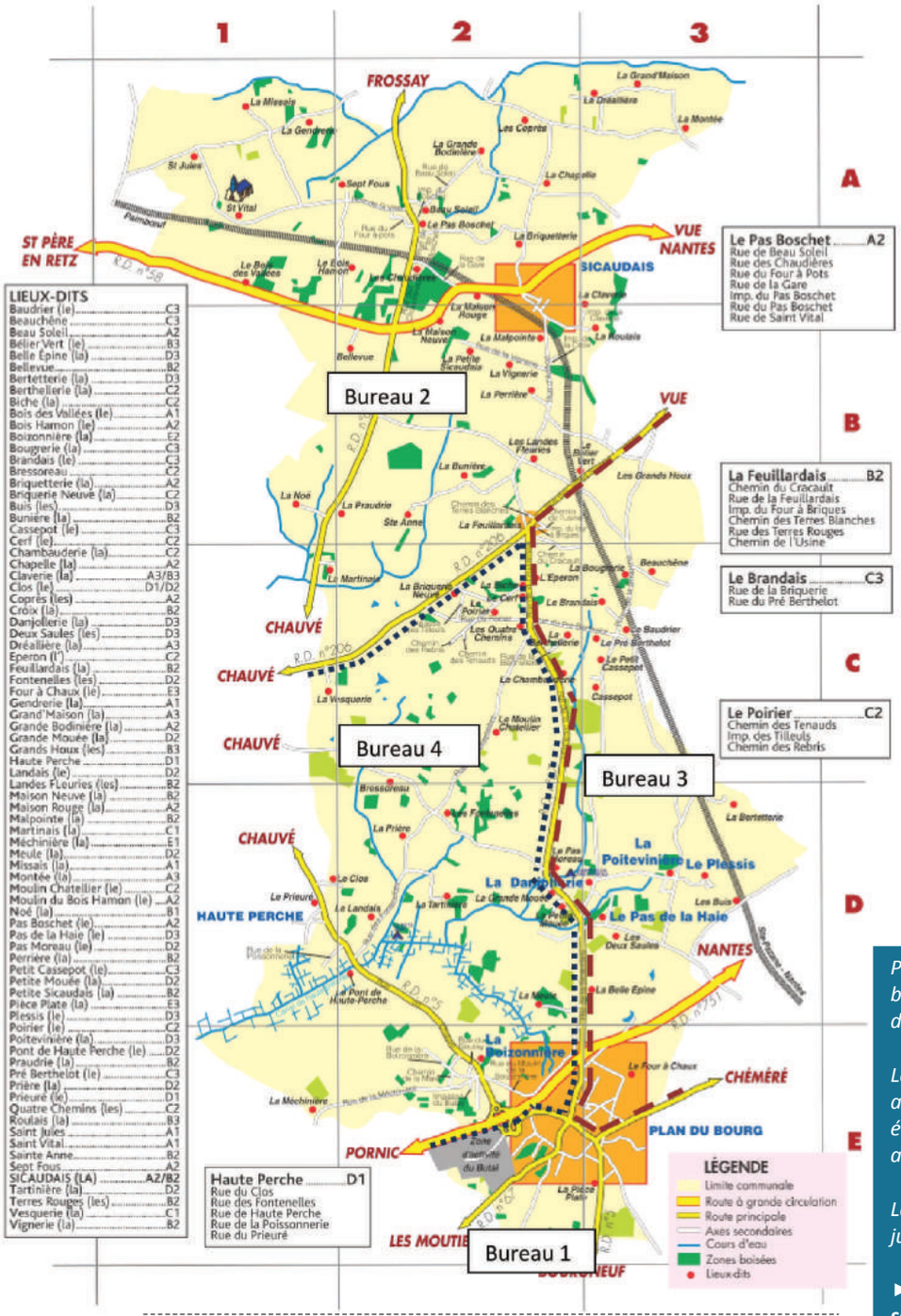

Au vu de l'augmentation de la population et profitant de la refonte des listes électorales, la municipalité modifie, à compter de 2017, les périmètres des bureaux de vote sur le secteur d'ARTHON EN RETZ :

➔La partie sur La Sicaudais (bureau de vote n°2) ne sera pas affectée.

➔Le bureau de vote n° 1 comprendra toutes les voies du bourg situées au sud des rues de Pornic, du Cheval Blanc (ancienne rue de Nantes), de la place du Relais, de l'avenue Arthus-Princé (ancienne rue de Nantes).

➔Le bureau de vote n° 3 sera donc amputé des voies localisées au sud de l'avenue Arthus-Princé (ancienne rue de Nantes).

➔L'ancien bureau n° 1 pour les voies sises au nord de la rue de Pornic deviendra le bureau n° 4.

<u>Certains lieux de vote seront également changés :</u>

➔Pour les prochaines élections, les bureaux de vote sont définis comme suit : **bureau 1** (mairie d'Arthon en Retz), **bureau 2** (mairie annexe de La Sicaudais), **bureaux 3 et 4** (salle omnisports, rue du stade).

Pour le secteur de CHÉMÉRÉ, il n'y aura pas de changement sauf dans la numérotation des bureaux de vote :

➔ainsi le **bureau n° 1 deviendra le n° 6** et le **bureau n° 2 deviendra le n° 5**. Les administrés iront toujours voter à la mairie annexe de Chéméré.

IMPORTANT

Pour voter, les électeurs doivent se présenter au bureau de vote avec, obligatoirement, une pièce d'identité.

Les nouvelles cartes électorales seront distribuées, au plus tard, 3 jours avant le premier tour des élections présidentielles qui se dérouleront les 23 avril et 7 mai 2017.

Les élections législatives auront lieu les 11 et 18 juin 2017.

►Toutes les infos sur les élections (rôle des scrutins, résultats, info procuration...) sont disponibles sur le site internet

TENUE DES BUREAUX DE VOTE

Lors des prochaines élections, 6 bureaux seront ouverts pour accueillir la population.

Afin de permettre une meilleure organisation, les citoyens qui souhaitent participer à la tenue des bureaux où au dépouillement seront les bienvenus.

Merci de vous faire connaître aux accueils des mairies.

LA MAISON DES JEUNES D'ARTHON ROUVRIRA SES PORTES

Le 10 avril 2017 pour les vacances… suite à la fermeture de la Maison des jeunes en novembre 2016, une réflexion sur le projet jeunesse a été menée en co-construction avec les jeunes, les parents, les élus afin de faire évoluer le projet.
Plusieurs rencontres ont eu lieu entre novembre et février, vous pouvez retrouver les comptes rendus de ces rencontres sur le site de l'association (www.arthonanimationrurale.fr).
Une soirée conviviale ouverte à tous est prévue le vendredi 31 Mars 2017 de 18h à 22h à la Maison des jeunes afin de rencontrer la nouvelle équipe d'animation et d'échanger sur le nouveau fonctionnement.
Renseignements et inscriptions : Vivien Minaud, Coordinateur jeunesse 02.40.21.39.13 - maison des jeunes, 5 place de l'église, Arthon en Retz, 44320 Chaumes en Retz.

« LE TOURNIQUET, UNE ASSOCIATION ? »

Et oui ! Combien de choses n'existeraient pas sans l'implication de parents dans l'association ! Pour discuter du bénévolat au sein d'Arthon Animation Rurale, les bénévoles de l'association vous invitent à les rencontrer le **mercredi 26 avril à 19 h** au Tourniquet autour d'un apéro.

ZOOM SUR…

l'EVS (Espace de vie sociale)

L'ÉTUDE SUR LA VIE SOCIALE À CHAUMES-EN-RETZ

En 2016, les associations AFR de Chéméré et Arthon Animation Rurale, identifiées par la Caisse des allocations familiales de Loire-Atlantique comme « Espaces de vie sociale », ont mené une étude sur la commune pour mieux comprendre les besoins des habitants en terme de vivre-ensemble.
Elles remercient d'ailleurs les habitants pour leur implication au travers des questionnaires et des diverses rencontres proposées.
Très brièvement, on a pu y constater que la population de Chaumes-en-Retz est en augmentation, plutôt familiale et jeune. De plus, ce dont les habitants ont besoin serait de développer les occasions de rencontre, de s'entraider, d'échanger davantage et notamment autour de la culture et de la consommation locale.
Vous trouverez les résultats complets de l'étude sur les sites internet des deux associations ou en venant dans les locaux de ces associations.

Mais à quoi cela va servir ? Depuis cette étude, de nombreuses rencontres entre habitants ont lieu pour organiser des projets sur les thèmes de la culture, de la solidarité, d'un lieu de rencontre, d'échanges de savoirs, de la consommation locale, du soutien aux parents… Ces temps sont conviviaux et ouverts à tous ! N'hésitez pas à contacter les associations pour avoir plus d'informations !

Arthon Animation Rurale : aar.evs16@gmail.com, tél. 07 69 42 21 77 ou 02 40 21 21 04, www.arthonanimationrurale.fr
AFR de Chéméré : direction@afr-chemere.org, tél. 02 40 82 70 24

RENDEZ-VOUS AUX GRANDS PIQUE-NIQUES D'ÉTÉ !

En tant qu'Espace de vie sociale, l'association Arthon Animation Rurale accompagne les projets des habitants en faveur du vivre-ensemble dans la commune. C'est dans ce cadre qu'un groupe de personnes a proposé d'organiser un « rendez-vous pique-niques » régulier pendant l'été ouvert à tous, histoire de se rencontrer dans une ambiance conviviale et de valoriser les talents culturels locaux. Apportons donc notre pique-nique et partageons nos passions en venant avec nos instruments de musiques, jeux de plein air, nos savoir-faire en improvisation théâtrale, nos chants… Des barbecues seront à disposition.
- ***Vendredi 7 juillet à partir de 19 h : à La Sicaudais, Parc de l'étang derrière la mairie annexe.***
- ***Vendredi 21 juillet à partir de 19 h : Parc de Chéméré.***
- ***Vendredi 4 août à partir de 19 h : à Arthon, le Jardin de la Cure, derrière l'église.***
- ***Vendredi 25 août à partir de 19 h : Parc de Chéméré.***

LES PAPO'THÉS !

Qu'est-ce que le Papo'thé ? Un rendez-vous ouvert à tous pour prendre un café, discuter, jouer, échanger… L'association Arthon Animation Rurale vous invite de 10 h à 12 h au Tourniquet (accueil de loisirs et périscolaire d'Arthon) les : ***samedi 29 avril (avec pour ceux qui le souhaitent une découverte de constructions magnétiques et aimantées), samedi 24 juin 2017 (autour de la fabrication de cosmétiques maison).***

OSTÉOPATHE

Originaire de La Rochelle, Nawal Hamza est arrivée dans la région en 2008 pour exercer la médecine. La spécialisation ostéopathie a été comme un déclic. Elle a donc poursuivi une formation continue d'ostéopathe en 5 ans à Nantes et a été diplômée en 2015.

Pour se forger de l'expérience, plusieurs opportunités lui ont été données de travailler dans différents cabinets d'ostéopathie. Durant ces 2 années, elle a eu l'occasion de suivre de nombreux sportifs de haut niveau tels que le FC Nantes Atlantique féminin, l'équipe de football américain de Nantes (DOCKERS) et le Cirque du Soleil.
L'ostéopathie, qu'est-ce ? C'est une thérapie manuelle qui prend en charge la personne dans sa globalité, afin de restaurer son état de santé.
Les manipulations de l'ostéopathe s'attachent à traiter les restrictions de mobilité des différentes structures du corps. Celles-ci peuvent être localisées au niveau des articulations mais aussi au niveau des différents tissus de soutien du corps, des organes, des fibres musculaires, des ligaments. L'ostéopathie intervient également dans une démarche pluridisciplinaire en complément d'un traitement médical ou paramédical.
Voici quelques exemples de motifs de consultation : douleurs occasionnelles, chroniques, persistantes, suivi post-opératoire (après cicatrisation), post-partum et post-traumatique, névralgies, troubles digestifs, migraines…
Installée depuis février 2017 à Chaumes-en-Retz (8 rue de Nantes, Chéméré - entre la fleuriste et le cabinet d'infirmiers), elle vous accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8 h 00 à 20 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 15 h 00. Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer au cabinet, elle envisage de mettre en place des consultations à domicile afin que les soins ostéopathiques soient accessibles pour TOUS. Un grand nombre de mutuelles prennent aujourd'hui en charge tout ou partie des frais de consultation, n'hésitez pas à vous renseigner.
Contact : 07 86 94 84 37

MAGNÉTISEUSE

Christine OHEIX, magnétiseuse, est installée en tant qu'auto-entrepreneur depuis février 2016, à Chaumes-en-Retz, secteur Arthon en Retz.

Le magnétisme :

- soulage les maux physiques en accord avec tout traitement médical (eczéma, brûlures, zonas, douleurs articulaires, tendinites, troubles du sommeil…) ;
- offre un état de bien-être pour dépasser ses peurs (stress, burn-out, choc émotionnel, deuil…) ;
- équilibre la circulation des énergies et apporte la vitalité physique et intellectuelle (examens, projets…).

Christine vous accompagne également avec le tarot, pour poser un autre regard sur votre vie personnelle et professionnelle.
Contact : Christine Oheix, 10 allée du Marchas, Arthon en Retz. Tél. 06 70 19 90 59.

DE NOUVEAUX BOULANGERS ARRIVENT !

Nous remercions très sincèrement et très chaleureusement **Linda et Vincent BOUE** pour les années passées à exercer leur activité de boulanger. Nous leur souhaitons une très bonne continuation.

La boulangerie « Les délices de Chéméré » est reprise par **M. et Me BOUTELOUP**, leur installation sera effective début avril.

MENUISIER

Originaire d'Arthon en Retz, Jean-Georges Richeux, vient de créer son entreprise de menuiserie.

Doté d'une expérience professionnelle de 41 ans, réalisée dans deux entreprises du Pays de Retz, il a décidé de se mettre à son compte, suite à un licenciement économique.
L'entreprise J-G-R MENUISIER propose la pose de fenêtre, porte, lambris, parquet…, mais également l'agencement, des conseils, charpente, bardage, terrasse…

Déjà bien connu pour la qualité de son travail et pour son rôle dans le monde associatif, président du club de football, il propose ses services dans un secteur de 25 km autour de Chaumes-en-Retz.

Contact : J-G-R MENUISIER - 40 rue du Brandais, Chéméré - 44680 Chaumes-en-Retz – tél. 07 82 62 26 12 - jgr.menuisier@gmail.com

Chaumes en-Retz

NOUVEAU !

MARCHÉ
LES VENDREDIS DÈS 17H00

UN HEUREUX ÉVÉNEMENT… !

Le vendredi 7 avril, un heureux événement va se produire à Chaumes en Retz. Un travail depuis 9 mois !!! Et voici la naissance d'un très beau bébé :

LE MARCHÉ NOCTURNE

Place du Relais, à l'endroit du plus grand parking (place du haut du bourg secteur Arthon en Retz), une dizaine d'exposants pourront répondre à vos attentes :

✓*primeur, charcuterie, mercerie, pizza, primeur bio, fromager, plats cuisinés, galettes et crêpes…*

Tous les vendredis à partir de 17 h, ils vous accueilleront avec gentillesse et professionnalisme. Et pourquoi le vendredi soir ? tout simplement pour vos préparatifs du week-end, soirée entre amis, apéritifs dînatoires ou tout simplement un repas de famille.
Venez nombreux découvrir votre nouveau marché !

Secteur de Chéméré : ***Le marché du vendredi soir sera déplacé « place du Relais » et celui du mardi matin est maintenu sur le parvis face à la mairie annexe.***

NOUVEAU SERVICE INTERNET : OFFRES D'EMPLOIS

Artisans, commerçants, chefs d'entreprise… vous avez besoin de communiquer sur vos offres d'emploi. La commune de Chaumes-en-Retz vient de créer sur son site internet, une nouvelle rubrique : OFFRES D'EMPLOIS.

Rendez vous sur notre site :
www.chaumesenretz.fr, cliquez SUR « VIE ECONOMIQUE », sur « EMPLOI » puis sur « OFFRES D'EMPLOI ».

Le but de cette démarche est de mettre en relation les acteurs économiques de la commune avec nos demandeurs d'emploi.

ASSURANCE COURTAGE

Mickaël Mouton vous accompagne au quotidien dans le choix de solutions d'assurance :

- Marchandises transportées
- Responsabilité civile
- Dommage aux biens
- Parc automobile

Contact : Mickaël MOUTON - Assurance courtage – contact@avecassurancecourtage.fr

À NOTER

Vous souhaitez faire parler de vous dans le bulletin municipal ?

Contactez la mairie qui vous proposera un rendez-vous avec l'adjointe au développement local.

TÉLÉTHON 2016, 2 220 € VERSÉS

Les diverses animations proposées pour le Téléthon ont permis de remporter la somme de 2 220 €. 1 500 € ont été récoltés lors de la randonnée pédestre de l'étoile et lors de la vente de chouquettes et bottereaux au Super U par Véronique et son équipe.
Le concours de pétanque de l'union sportive a récolté 550 € et la bourriche proposée lors du match de foot de l'Arche FC, la somme de 170 €.
Les responsables du Téléthon en ont profité pour remercier celles et ceux qui se sont mobilisés et donnent rendez-vous à tous pour la prochaine édition.

TÉLÉTHON 2017

Votre association, des membres de votre association ou vous-même, habitant de Chaumes-en Retz, souhaitez participer ou voulez soutenir les animations proposées par l'étoile des randonneurs ou USC pétanque ?

Inscrivez-vous aux accueils des mairies, vous recevrez prochainement une invitation à la prochaine réunion pour l'organisation du Téléthon 2017.

LES CANONS DE DAMAS

Comme chaque année l'association LES CANONS DE DAMAS organise le **23 juillet 2017** son **salon des antiquités militaires** à la salle omnisports (salle des Tamaris et salle des Genêts) de 8 h 30 à 16 h 30.

Entrée 3 €
(gratuit pour les moins de 15 ans)

Rappelons que cette association 1901 a pour objet la préservation du patrimoine militaire. On peut y faire des échanges, des estimations, des expertises pour certains, vendre. Tous nos exposants sont passionnés d'histoire.

Venez nombreux en famille ou entre amis pour nous retrouver (les bonnes affaires se font le matin…).

Une rotonde est mise en place avec table et chaises pour une restauration rapide ou pour un verre entre amis servi par des bénévoles dans une ambiance conviviale.

UN NOUVEAU BUREAU POUR LES RENCONTRES AMICALES DE CHÉMÉRÉ

Après son assemblée générale, l'association **Rencontres amicales**, qui regroupe les aînés du secteur de Chéméré, a élu son nouveau bureau :
Françoise Boucharin, présidente ; **Jacqueline Grot**, vice-présidente ; **Nicole Baudat**, secrétaire ; **Jean Rondeau**, secrétaire adjoint ; **Jean Legrand**, trésorier ; **Marie-Thérèse Durand**, trésorière adjointe. Membres : **Anne-Marie Chauvet, Dominique Caffin, Élise Brochard, Mari-Jo Francheteau, Christiane Le Maitre, Raymond Guilbaud**.

Les rencontres ont lieu tous les mardis, de 14 h à 18 h, salle Ellipse, pour un moment de rencontres, de jeux, dans la bonne humeur. Les 2e et 4e vendredis de chaque mois, rendez-vous est donné salle Ellipse, de 14 h à 18 h, pour des parties de scrabble.

Rencontres amicales, renseignements lors des rendez-vous hebdomadaires ou auprès de la présidente, Françoise Boucharin, au 06 43 07 87 97.

BIBLIOTHÈQUE « LE MARQUE-PAGE »

●Animations
Heure du conte et des histoires (enfants de 3 à 5 ans et de 6 à 8 ans) – entrée gratuite. Prochains rendez-vous : **mercredi 26 avril, 15 h 30 - mercredi 17 mai, 15 h 30**.

●Horaires d'ouvertures
Mardi, 16 h 30–17 h 30 ; mercredi, 11 h-12 h et 16 h 30-17 h 30 ;
Samedi, 10 h-12 h ; dimanche, 11 h-12 h.

●Horaires de juillet/août
Mercredi, 11 h-12 h
Samedi, 10 h-12 h - dimanche, 11 h-12 h.
La bibliothèque sera fermée :
samedi 15 juillet, dimanche 16 juillet, du vendredi 11 août au dimanche 20 août inclus.

Renseignements :
02 40 21 30 37 - 10, rue de Pornic, Chéméré, 44680 Chaumes-en-Retz.

Le Portail Numérique donne accès gratuitement à des ressources en ligne dans les domaines de l'autoformation pour enfants et adultes, de l'orientation scolaire et professionnelle, de la vidéo à la demande (VOD), et à des dizaines de magazines en ligne…
Pour s'inscrire, il suffit de demander une « carte numérique » à la bibliothèque puis de créer un compte en utilisant les identifiants fournis sur la carte.

Pour être informés des animations prévues et des dernières acquisitions de la bibliothèque (romans, BD, documentaires, magazines, DVD...), consultez le site chaumesenretz.fr – Vie pratique - Vie associative – bibliothèques.

BIBLIOTHÈQUE D'ARTHON EN RETZ

➔ **NOUVEAUTÉ, « Raconte-moi… »**

Tu aimes écouter des histoires, tu aimes réaliser des activités manuelles et artistiques, alors rejoins-nous vite !

Les bénévoles de la bibliothèque d'Arthon en Retz proposent, un mercredi après-midi tous les deux mois, une animation autour des livres réservée aux enfants entre 4 et 8 ans.

Cette animation **gratuite** commencera par une lecture de livres faite par des bénévoles, puis en relation avec les histoires, une activité sera proposée.

Cela t'intéresse ? Alors réserve les :
- le mercredi 31 mai 2017 ;
- le mercredi 12 juillet 2017 ;

(durée de l'animation : 1 h 30 [de 16 h à 17 h 30])

RDV à la bibliothèque ou dans d'autres lieux qui seront précisés à l'approche de la date. Les inscriptions peuvent se faire à la bibliothèque aux heures d'ouverture, par téléphone ou mail.

HORAIRES D'OUVERTURE : mercredi (9 h 30-11 h 30 et 17 h 30-18 h 30), samedi (10 h-11 h 30), dimanche (10 h 30-11 h 30). Renseignements : 09 80 59 25 65.

USC : APPEL À BÉNÉVOLES !

Le bureau directeur de l'**USC** (Union Sportive de Chéméré) étant démissionnaire, l'association recherche des personnes désireuses de s'investir dans le bénévolat.
L'USC est le lien entre les sections et la mairie (subventions) et la préfecture. Elle peut aider financièrement.

L'USC compte 12 sections (babyfoot, volley, danse country, badminton, billard, pétanque, course à pied, self-défense, marche, gym, danse moderne, danse réunionaise) et environ 400 adhérents et licenciés.

Contact : Claude Morin, 06 80 74 50 55

50 BALLONS POUR LE SÉNÉGAL

Le club de football de l'Arche FC vient d'offrir 50 de ses vieux ballons à l'association humanitaire calmétienne, « Un grain de soleil dans vos keurs », qui les a remis aux enfants du village de Toubacouta, à l'occasion d'une mission au Sénégal en février dernier.

Outre les ballons, les membres de cette mission acheminent fournitures scolaires et médicales, vêtements, et vont réaliser sur place un puits et un jardin solidaire.

L'ARCHE F.C « PARRAINE » SES JEUNES !

Le club a lancé officiellement une opération parrainage, dont l'objectif est de réunir chaque joueur senior avec un joueur des catégories U11 à U13.

« Le but de ce parrainage est de tisser des liens intergénérationnels, de faire en sorte que les joueurs apprennent à se connaître, de permettre un investissement au sein du club », explique Didier Landreau, vice-président en charge du foot animation.

Par ce parrainage, les parrains s'engagent à aller voir leur filleul au moins une fois dans la saison et si possible lors d'un entraînement. Ils assisteront à la causerie d'avant-match, au goûter d'après-match, au bilan de la rencontre. Les filleuls s'engagent à venir assister à au moins un match des seniors. Ils rentreront sur le terrain avec l'équipe et donneront le coup d'envoi.

FIN DE SAISON ANIMÉE POUR LES FOOTBALLEURS DE L'ARCHE F.C

Outre le suspens pour le classement de nos différentes équipes, la fin de saison footballistique est toujours très attendue par les joueurs et les supporters pour les traditionnels tournois. L'occasion, sur une journée, de venir encourager les jeunes ou les aînés, dans une ambiance agréable, tout en dégustant les frites et saucisses de nos fidèles grilladins (photo ci-dessous).

L'occasion également de rencontrer les responsables du club, les entraîneurs et dirigeants, les bénévoles, de se renseigner sur le fonctionnement du club, sur les modalités d'inscription…

►**Les différents tournois :** tournoi U16-U18 (le samedi 15 avril 2017), tournoi U11-U13 (le dimanche 7 mai 2017), tournoi U15 (le jeudi 25 mai 2017), tournoi de sixte senior (le dimanche 18 juin 2017).

►À noter également sur l'agenda, **l'assemblée générale** du club qui se déroulera le samedi 24 juin 2017. Le moment de dresser les bilans, de présenter les objectifs, de rejoindre le bureau de la grande famille de l'Arche.

Vous retrouverez toutes ces informations et bien d'autres encore, les classements des équipes, des buteurs, les matchs du week-end, des interviews, nos partenaires, sur le site de l'Arche : ***ww.arche-fc.footeo.com***

Bonne fin de saison, au plaisir de se rencontrer sur les superbes terrains de l'Arche, mis à disposition par la municipalité. Allez l'Arche FC !!

LES FOULÉES DE CHAUMES-EN-RETZ

En ce début d'année, les foulées de Chaumes-en-Retz se sont retrouvées autour de la galette des rois ! Un moment très convivial après notre sortie dominicale.

Nous en avons profité de cette occasion pour porter nos nouveaux coupes-vent (coupes-vent financés en partie par le Super U de Chaumes-en-Retz, merci à M. Gobin, mais aussi grâce à l'USC, merci à l'ensemble du bureau) et par la section des foulées.

●**RAPPEL :**

pour les personnes intéressées ou qui n'osent pas ... n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour une sortie très sympathique ou la bonne ambiance règne, chaque dimanche à 10 h et le mercredi à 17 h 30 au parc de loisirs.

Contact : Fabien Vrignon, 06 56 85 34 76

OGEC SAINTE-VICTOIRE

erratum

Pour des raisons d'organisation l'association ne sera pas en mesure d'assurer le Loto qui était annoncé le 19 mars 2017 à Arthon en Retz.

Le vide-dressing initialement prévu le 9 avril 2017 sera étendu en vide-grenier et est décalé le 1er mai 2017 à Arthon en Retz Salle Polyvalente.

(Toutes les infos dans l'agenda en page 30)

ÉTOILE ARTHONNAISE SECTION TENNIS

Pour la saison 2016/2017 le club compte 139 licenciés. Les animations restent nombreuses : le tremplin 44, les championnats hiver et été, tennis a l'école, tennis handicap, 3e tournoi OPEN, tournoi interne, TAP et quatre animations ; 3 belotes, 1 vide-jouets et 1 vide grenier.

Le club continue sa progression avec 139 adhérents cette année **(dont 80 % de jeunes)**, nombre toujours en augmentation par rapport à l'an dernier + 12 adultes en sport adapté ce qui fait un total de 151 licenciés dans le club.

► LES COURS

27 h 45 hebdomadaires, assurées par 3 animateurs en CDD, **Antoine, Baptiste et Nathalie** pour assurer la totalité des cours.

► TENNIS A L'ÉCOLE

Comme tous les ans, grâce a une subvention de la municipalité, le tennis a l'école est toujours d'actualité. Ceci concerne les écoles Sainte-Marie, Jean Monnet, Charles Perrault et Sainte-Victoire de La Sicaudais et sont assurés par **Antoine**. **Antoine** organise des **stages** sur 4 jours durant toutes les vacances scolaires. **Prochain stage : vacances d'avril.**

► FÊTE DE L'ÉCOLE DE TENNIS

Pour clôturer cette saison, la fête de l'école de tennis aura lieu en juin, avec un double mixte et les finales du tournoi interne.

► **LE 4E TOURNOI OPEN** se déroulera du **14 juillet au 22 juillet 2017**.

► COLLECTE DE PAPIERS

La poursuite de la collecte s'effectue avec **Arthon Animation Rurale** pour financer divers projets. 3 points de collecte sont mis à votre disposition suivant leur heure d'ouverture : **le Tourniquet, la maison des jeunes, la Ribambelle.**

Dépôt également possible tous les 1ers samedis du mois de 10 h à 12 h dans un local mis à disposition par Luc Mariot, 2 chemin des vignes, Arthon en Retz - **2 bennes ont déjà été remplies, plus de 28 tonnes en tout ont déjà été collectées !**

Assemblée générale du 24 janvier 2017, remise des prix du tournoi interne 2016

USC PÉTANQUE

Comme d'habitude, lors de notre dernière AG du 11 janvier dernier, nous avions la présence de pratiquement la totalité de nos adhérents, ce qui nous a permis de retracer l'historique du club afin de faire le point sur l'évolution de notre association depuis 2012 puisque nous fêtons notre 5e anniversaire cette année.
Avec la pratique de la « Pétanque Loisir » nous nous étions fixés 2 objectifs: **la convivialité et l'attractivité !** Nous pensons être sur la bonne voie, le nombre d'adhésions ne cessant d'augmenter, n'est-ce pas là un signe de bonne santé ? (Le bouche à l'oreille doit faire son effet.)
Tout l'hiver, nous avons enregistré une présence importante les mardis et samedis mais avec l'arrivée du printemps bien des joueurs ayant un peu hivernés vont à nouveau se manifester. Nos installations au boulodrome de la Pacauderie vont pouvoir accueillir tout ce petit monde.
À ce jour nous sommes 72 adhérents dont 12 femmes et notre formule de jeu « *à la mélée* » permet à tous nos joueurs de bien se connaître puisqu'ils jouent rarement avec le même partenaire, ni contre le même adversaire.
Le meilleur moyen de se rendre compte de notre ambiance est de faire un essai. Nous sommes présents sur le boulodrome les mardis et samedis à partir de 13 h 45.

Renseignements :
Michel ROBINAULT, 02 40 82 16 61 ; Bernard LOIRAT, 06 32 40 17 69

COMITÉ DES FÊTES D'HAUTE-PERCHE

BILAN 2016

L'association du CFHP et ses nombreux bénévoles se mobilisent chaque année depuis plus de 50 ans pour animer le village d'Haute-Perche et la commune de Chaumes-en-Retz par ses manifestations et sa fête estivale (un vide-grenier, deux concours de pétanque et la fête de l'été).

L'année 2016 fut encore un « cru » exceptionnel, (dommage pour les absents !!), 79 exposants au vide-grenier, 87 équipes en doublette et 48 en triplette aux deux concours de pétanque, 313 randonneurs et enfin 646 repas servis pour la fête de l'été.

Le plus difficile sera de faire aussi bien, mais le comité peut compter sur ses nombreux bénévoles pour assurer à nouveau une superbe année 2017 ! Nous tenons donc tout particulièrement à les remercier pour tout le travail fourni.
Nous continuons à nous investir pour que le programme à venir soit tout aussi riche que l'année écoulée mais avons chaque année aussi besoin de bénévoles pour chaque événement Et nous ne sommes jamais de trop !

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez le devenir ou alors en venant nous aider au montage des stands la semaine précédant la fête du 23/07/2017. C'est le moment idéal pour s'intégrer, nouer des liens, et partager l'esprit festif qui nous anime.

INFOS PRATIQUES

Location de matériel (rotondes, stands, tables, bancs, chambre-froide, etc.), disponible gratuitement pour les bénévoles, moyennant petit prix pour les autres.

Réservations : 07 82 15 24 30

Retrouvez nous sur notre page Facebook :
comité des fêtes de Haute-Perche !

UN GRAIN DE SOLEIL DANS VOS KEURS

L'association vous communique les prochaines manifestations pour l'année 2017

●**Le samedi 8 avril 2017** salle de théâtre la pièce « Nature et Dépassement » ainsi qu'une projection de photos pour les 10 ans de l'asso.

●**Le dimanche 17 décembre 2017,** concert gratuit de l'ensemble musical Henri Vauloup et le groupe de veuses à l'église d'Arthon en Retz à 15 h (au profit de l'association qui œuvre pour le village de Toubacouta au Sénégal).

Le séjour 2017 est terminé, le chantier quasiment bouclé, il ne reste plus que le puits à terminer, mais une réserve d'eau à été construite et les semences ont débutées...

TERRE DE VIE, C'EST QUOI ?

◆C'est une association loi 1901 née dans le Pays de Retz, en 1976, au secours des enfants du monde. Elle a voulu être proche des gens et s'est installée à la campagne.
◆Son siège est à Chaumes-en-Retz, 48 place de l'Aqueduc, Arthon en Retz.
Simplicité choisie de ses moyens (pas de bâtiments, matériel donné, pas de publiciste…), mobilisation de ses bénévoles, qui organisent des événements pour informer, trouver des fonds.
◆Grande transparence (réexpédition à 100 % des dons pour l'aide directe, un budget de fonctionnement alimenté par des dons notés clairement « *pour le fonctionnement* » - comptes certifiés, reçus fiscaux..., un réseau d'écrivains qui remercie chaque donateur en expliquant à quoi sert son don.
◆Proximité avec ses partenaires, les familles éprouvées par la pauvreté par des visites ici et là-bas.

Depuis 40 ans, Terre de Vie avance avec tous ces liens et la participation de tous : chacun peut trouver la sienne.
Merci à Chaumes-en-Retz ! Merci à tous !

TERRE DE VIE Fête ses 40 ans ! Pot solidaire et théâtre le 22 avril 2017, venez !

40 ans… l'histoire… un couple d'enseignants revenait de deux années au BÉNIN, touchés profondément par les enfants malades, dénutris, par la mort de ceux qui étaient soignés trop tard. Ils avaient été touchés aussi car leur 1er enfant, née sur place, serait décédée à l'âge de deux mois, s'ils n'avaient pas eu quelques moyens financiers pour la sauver.
Pourquoi était-elle restée en vie ? Pourquoi 50 % des autres autour, avec la même maladie, étaient-ils morts ? Cinglante leçon sur l'injustice et l'incontournable devoir d'y remédier, chacun fait ce qu'il peut, là où il est, avec les moyens qu'il a. De plus, un mois après, le dispensaire voisin n'avait plus de médicaments ni d'argent pour soigner la centaine d'enfants qui se présentaient chaque jour. Il fallait donc fermer le dispensaire. Sentiment d'impuissance... Il a suffit de quelques coups de téléphone à des amis en France qui ont envoyé les médicaments manquants, et le dispensaire n'a pas fermé.
Pour ce jeune couple, ce fut une découverte évidente : lorsqu'on ne peut rien contre une situation d'injustice, on peut toujours le dire à d'autres, et cela change le cours des choses. Finalement, c'est simple. Une autre découverte : il faut parfois très peu de choses pour sauver un enfant !
De retour en France, en février 76, les élèves du collège s'étaient mobilisés à leur appel pour soutenir les victimes du tremblement de terre au Guatemala. En juin 1976, l'association Terre de Vie était née et ne s'arrêtera pas de développer son activité. Aujourd'hui ce sont plus de 20 projets soutenus dans 11 pays, grâce à un millier de donateurs annuels, une dizaine de groupes locaux et des centaines de bénévoles !

LA FÊTE DU PARC DE CHÉMÉRÉ FÊTE SES 20 ANS !

LE SAMEDI 10 JUIN 2017, À PARTIR DE 14 H 30

Tout au long de la journée le conseil municipal des enfants vous proposera ses Olympiades avec des épreuves sportives pour toute la famille. Il est aussi à l'initiative d'ateliers sur la prévention routière. En effet vous aurez sur le parc un « simulateur de retournement » (voiture tonneau), un « simulateur deux roues » et « l'atelier lunettes » simulant l'alcoolémie. Attention ces simulateurs seront ouverts au public de la fin de matinée jusqu'à 16 h. En parallèle de ce fil rouge, vous pourrez profiter : d'un tournoi de pétanque - d'activités lectures et jeux - d'une structure gonflable pour les enfants - d'un stand maquillage - des traditionnels baptêmes moto pour toute la famille - de balades en calèche.

Pour fêter ce 20ème anniversaire comme il se doit, nous vous annonçons la présence exceptionnelle, en fin d'après-midi, du Bagad international de Nantes qui, pour la première fois, viendra faire résonner ses bombardes, binious et autres cornemuses en plein cœur du bourg de Chéméré !

La journée se poursuivra par le traditionnel dîner champêtre qui sera animé par un spectacle de cabaret, cette année par la troupe «art scénic». Le feu d'artifice sur le plan d'eau, suivi de la soirée dansante viendront clôturer cette 20e édition de la fête du parc. Pour les personnes intéressées, pensez à bien réserver vos repas en amont. Nous vous indiquerons où vous pourrez le faire prochainement. D'autres activités vous seront annoncées dans les prochaines semaines sur la page Facebook de Chem'loisirs et dans vos quotidiens habituels !

Pour toutes autres informations :
Chem'loisirs, 06 22 24 62 94, 07 60 86 42 00, chemloisirs@outlook.fr

Retour sur...

LE REPAS DES ASSOCIATIONS

La deuxième édition du repas des associations de Chaumes-en-Retz à été une vrai réussite.

155 adultes et 17 enfants étaient présents. La qualité du repas et l'animation musicale réalisée par "Les Daltons" ont fait passer un agréable moment à tous les invités. Cette soirée était organisée par les commissions municipales « *animation et culture* » et « *vie associative* » . Une nouvelle édition aura certainement lieu l'année prochaine, la date vous sera communiquée lors du forum des association de septembre.

Félicitations à Catherine Debeaulieu, adjointe, pour la gestion de l'intendance.

Merci à tous les conseillers municipaux qui ont travaillé à la préparation et au service du repas.

Gérard CHAUVET
(adjoint vie associative)

ACADÉMIE ARTHONNAISE D'AÏKIDO

Morihei Ueshiba est le créateur de l'aïkido. Il s'est inspiré des meilleurs maîtres d'arts martiaux du Japon et des traditions Zen dans l'élaboration de cet art.

L'aïkido, source d'harmonie et d'équilibre, se compose de techniques à mains nues ou avec des armes en bois. Cet art permet de neutraliser l'agressivité de son adversaire en lui démontrant l'inutilité de son attaque.

Il s'agit de canaliser le mouvement, la vitesse, la force de l'adversaire et de les utiliser sans rentrer en opposition avec lui. Dans l'esprit de l'aïkido, il n'y a pas de combat, ni de violence. Le but de la pratique est de s'améliorer, de progresser (techniquement et mentalement) dans la bonne humeur et la martialité.

Son enseignement se base sur les principes d'équilibre des énergies et de respect de l'adversaire. Il s'adresse aux femmes et hommes sans distinction d'âge ni préparation particulière.

Saison 2016-2017 :
le cours enfants a lieu le mercredi au petit dojo (derrière la mairie d'Arthon en Retz) et peut compter 10 pratiquants. Il n'est pas possible, pour des raisons de sécurité, d'en accueillir davantage dans cette petite salle.
Le cours ados et adultes a lieu le vendredi soir dans la salle des Tamaris (salle omnisports) de 20 h 15 à 22 h. Il y a 14 licenciés. Il reste de la place.
Il est possible de participer à un cours d'essai et de s'inscrire tout au long de l'année. (Pour le vendredi uniquement).
Contacts et renseignements : Valérie Blanchard, 06 38 38 70 05

ARTHÉ COMPAGNIE

De nouvelles représentations pour *L'origine du monde*

En mars dernier, L'Arthé Compagnie vous a présenté la comédie, ***L'origine du monde***, sur la scène du théâtre arthonnais. Une pièce qui a enchanté les spectateurs et déclenché de nombreux rires et applaudissements. Merci à celles et ceux qui sont venus nous encourager tout au long de ces représentations.

Des amis de diverses troupes, des responsables de festivals, ont également apprécié cette comédie et ont proposé de nous accueillir pour une représentation. Nous allons ainsi pouvoir poursuivre l'aventure de ***L'origine du monde*** avec de très nombreuses dates en dehors de la commune.

Nous avons également décidé de donner deux représentations de cette pièce, en octobre prochain, sur la seconde scène du théâtre municipal de la commune, celle de Chéméré.

Nous sommes conscients que le fait d'avoir donné nos représentations arthonnaises, en même temps que celles de nos amis d'Arlequin Comédie de La Sicaudais et que celles de nos amis des Compagnons de la Blanche de Chéméré, a empêché de nombreux spectateurs d'assister à notre spectacle. Aussi nous leur proposons deux représentations, toujours avec entrée libre, chacun mettant la somme de son choix dans le chapeau présenté à l'issue du spectacle, suivant ses moyens et son appréciation de la soirée.

Représentations salle du théâtre Victor Lemoine de Chéméré : samedi 14 octobre à 21 h, dimanche 15 octobre à 15 h, entrée gratuite, participation au chapeau.

Conjointement à la poursuite de nos représentations, nous préparons notre future programmation que nous vous dévoilerons très prochainement.

Bons spectacles,

L'Arthé Compagnie

COURS DE ZUMBA ET ZOOM'KIDS

Si vous ne connaissez pas encore la **zumba** et que vous souhaitez bouger et vous amuser tout en vous dépensant, rejoignez-nous le mardi soir à la salle des Tamaris !
L'association propose des portes ouvertes gratuites pour découvrir le cours.
La zumba s'adresse aux personnes de tout âge. Les chorégraphies sont simples, amusantes et efficaces. Saisissez cette opportunité de danser sans être jugé(e), le tout dans une ambiance festive et conviviale !

Portes ouvertes les mardis 6, 13 et 20 juin 2017, complexe omnisport d'Arthon en Retz (salle des Tamaris).

Deux créneaux possibles : de 19 h 15 à 20 h 15 ou de 20 h 30 à 21 h 30.

Des portes ouvertes gratuites auront également lieu pour présenter les cours de **Zoom kids** aux enfants à partir de 7 ans.
C'est l'occasion pour eux de venir se défouler et s'amuser sur de la musique rythmée.

Portes ouvertes les vendredis 9, 16 et 23 juin 2017, complexe omnisport d'Arthon en Retz (salle des Genêts), de 16 h 45 à 17 h 45.

Prévoir des chaussures de sport réservées à un usage intérieur et une bouteille d'eau.

Renseignements :
zumbaarthon@gmail.com

MCP LES JOE BAR

En ce début d'année 2017, nous avons l'honneur de vous présenter notre nouveau bureau : M. Caillaud Cyrille (président), M. Maillart Fabrice (vice-président), Me Caillaud Laurence (trésorière), Mlle Dupin Sélèna (secrétaire),
Mme Thévenin Sandrine (vice-secrétaire).

Pour l'année 2017, notre moto club vous propose de nous retrouver :

▪Tout d'abord, au complexe sportif d'Arthon pour sa 5e bourse d'échange de pièces autos-motos qui aura lieu le **14 mai 2017 de 8 h à 17 h**. Entrée gratuite et ouverte à tous ! Le principe de cette bourse est de permettre aux exposants de pièces pour véhicules (anciens ou pas) de trouver acheteur (bien souvent passionné) dans une ambiance conviviale. Une exposition de vieux véhicules sera à nos côtés ainsi qu'un stand de motos d'endurance. Venez nombreux, en famille ou entre amis, profiter d'une belle journée de printemps pour nous retrouver ! Un bar avec restauration sera tenu toute la journée par notre charmante équipe. Pour nos futurs exposants le prix du mètre linéaire est de **3 € en salle avec tables fournies** et **1,50 € en extérieur sans table**.
Renseignements et inscriptions : Cyrille Caillaud, 07 86 02 76 63 ou 06 45 81 87 01

▪Ensuite, comme chaque année à la fête du parc pour vous faire plaisir avec un baptême moto ! L'année dernière, nous avons emmené pas moins de 96 passagers ! Cette année nous y seront présent de 15 h à 19 h et les baptêmes moto pour les petits comme pour les grands sont gratuits, alors profitez-en !

▪Enfin, le 30 septembre prochain pour notre balade moto ouverte à tous ! L'an passé 28 personnes juchées sur une vingtaine de motos y ont participé ! Ils ont profité d'une belle balade à la découverte de la région !
Les informations plus précises pour cette balade seront communiquées prochainement.

CLUB DE TAROT

Créé depuis un an, le club de tarot « les trois bouts » se réunit tous les mardis soirs à 19 h 15 à la mairie annexe de la Birochère à Pornic.
Si vous souhaitez partager notre passion et vous initier ou vous perfectionner à ce jeu, l'association est ouverte à tous, jeunes et moins jeunes, débutants ou joueurs expérimentés.
Les joueurs des communes avoisinantes sont les bienvenus. Vous pouvez nous rejoindre sans engagement ni contrainte de régularité.

Renseignements :
Marthine LESTRADE – tél : 06 16 22 56 46,
Alain PERTHUE – tél : 06 61 75 52 74

PORT DU CASQUE VÉLO POUR LES MOINS DE 12 ANS

Dès le 22 mars 2017, les enfants de moins de 12 ans devront porter un casque à vélo, qu'ils soient conducteurs ou passagers. Encourager l'apprentissage du vélo comme activité physique - excellente pour la santé comme pour la qualité de l'air - nécessite, dès le plus jeune âge, d'adopter les bonnes habitudes de sécurité.

Karine FOUQUET
(Conseillère départementale en charge du département « Vélo »

LA FÊTE DU SOURIRE

L'Association des Paralysés de France (APF) organise en Loire-Atlantique la 14e édition de "La Fête du Sourire" du **vendredi 12 mai au dimanche 21 mai 2017** :

Un moment festif, solidaire et ouvert à tous !

L'opération a pour but de faire évoluer le regard du grand public sur le handicap, mais aussi de collecter des fonds afin de financer les actions menées par l'APF. Bouquets de fleurs de soleil, kits de plantation, supports pour téléphones portables, perches à selfie, sets de coloriage, pochettes étanches... seront vendus sur **150 stands sur tout le département.**

« La Fête du Sourire » sera présente dans le département avec : la vente de produits « La Fête du Sourire » dans les magasins et entreprises partenaires ; des animations festives (match de gala des Ex-Canaris, randonnée, balade motos de Saint-Nazaire au Croisic, concert au miroir d'eau...).

Renseignements supplémentaires :
02 51 80 68 00 (délégation départementale de Loire-Atlantique)

SERVICE DES IMPÔTS

Accueil personnalisé sur rendez-vous

La Direction régionale des Finances publiques du département de la Loire-Atlantique et des Pays de la Loire informe ses usagers particuliers qu'un nouveau service d'accueil personnalisé sur rendez-vous vient d'être mis en place dans les centres des finances publiques de Nantes Sud, à Rezé, et de Pornic.
Souple et pratique, l'accueil personnalisé sur rendez-vous permet d'améliorer la qualité de service en évitant aux usagers de se déplacer lorsque cela n'est pas nécessaire et, si cela est justifié, en leur assurant d'être reçus sans file d'attente, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier et en étant muni des pièces utiles.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour bénéficier de cette réception personnalisée, réservée aux demandes les plus complexes, les usagers particuliers ou professionnels sont invités à prendre rendez-vous sur le site **impots.gouv.fr** (rubrique « **Contact** »), où ils peuvent, à tout moment, trouver tous les services en ligne et de nombreuses réponses aux questions d'ordre général ou personnel (via leur espace Particulier).

Les usagers peuvent également prendre rendez-vous par téléphone (SIP Nantes Sud, 02 53 55 13 00 et SIP Pornic 02 40 64 05 05) ou au guichet de leur centre des finances publiques.

Bien évidemment, dès le premier contact à distance, tout est mis en œuvre pour que l'usager obtienne une réponse, si nécessaire en étant directement rappelé. Il est à souligner en outre que, sur place, les centres des finances publiques sont dotés d'un espace PC en libre-service permettant aux usagers de se familiariser avec les services en ligne de la DGFiP.

PORNIC agglo PAYS DE RETZ

→PAGE FACEBOOK

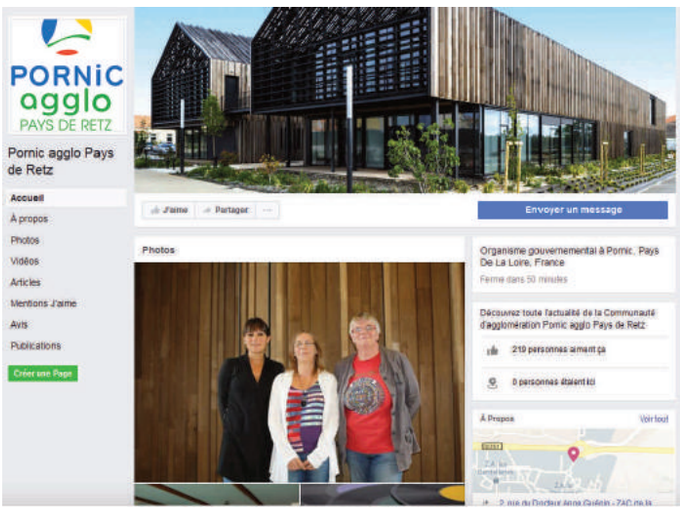

Comme vous le savez, les communautés de Pornic et Cœur Pays de Retz ont fusionné le 1er janvier 2017 pour donner naissance à Pornic agglo Pays de Retz, une collectivité de plus de 53 000 habitants.

Cette nouvelle collectivité doit donc se doter de nouveaux outils de communication : nouveau logo, nouveau magazine intercommunal, nouveau site internet, magazine économique… afin de favoriser l'échange avec et entre les habitants de ce nouveau territoire.

Dans cette démarche, une page Facebook Pornic agglo Pays de Retz vient d'être ouverte.

Nous invitons à la découvrir et à la partager si vous le souhaitez :

https://www.facebook.com/Pornic-agglo-Pays-de-Retz

→TRANSPORTS SCOLAIRES

Inscriptions/réinscriptions du 2 mai au 15 juin 2017 :

●Vous inscrivez votre enfant pour la première fois : inscrivez-le par internet sur lila.loire-atlantique.fr (rubrique lila scolaire) ou présentez-vous en mairie de résidence.

●Vous réinscrivez votre enfant : Renouvelez son dossier par internet sur lila.loire-atlantique.fr (rubrique lila scolaire) avec votre identifiant et votre mot de passe. Attention, si vous ne recevez pas d'accusé de réception dans les 48 h, contactez le service transports scolaires au 02 28 25 03 60.

●Vous pouvez aussi déposer la feuille de réinscription complétée et signée en mairie de résidence ou l'envoyer au service transports scolaires après l'avoir validée et signée.

Gardes alternées :

●Pour les gardes alternées nécessitant l'utilisation de 2 circuits différents, chaque parent doit procéder à l'inscription de son enfant.

Dossiers en attente d'affectation d'établissement :

●Renvoyez votre inscription entre le 2 mai et le 15 juin avec la mention « sous réserve ». Recontacter le service transports scolaires dans les meilleurs délais pour confirmation ou annulation de la demande.

Toute réinscription reçue après le 15 juin 2017 entraînera une pénalité de 20 €.
Toute nouvelle inscription reçue après le 18 août 2017 ne pourra pas être prise en charge pour la rentrée.

Les cartes de transport devront être retirées en mairie, à compter du vendredi 25 août 2017.
Les heures passages des bus sont disponibles, en mairie et sur le site du conseil départemental.
Photo et présentation de la carte obligatoires à la montée dans le car.
Gilet jaune obligatoire sous peine de sanction (avertissement, exclusion).

AVRIL

VENDREDI 7 AVRIL

Marché nocturne – Ouverture du marché – place du Relais, Arthon en Retz.

SAMEDI 8 AVRIL

Concours de belote – 14 h 30, salle omnisports, Arthon en Retz - Organisé par l'Étoile Arthonnaise section tennis - concours sans annonces – inscriptions, 13h30 – début du concours, 14 h 30 - 9 € par personne – 1 lot par participant – bourriche.
Réservation : 06 51 51 73 38.

Théâtre – 20 h, salle du théâtre, Arthon en Retz - organisé par l'association « Un Grain de Soleil dans vos Keurs » - Nature et dépassement - entrée, 5 € (gratuit pour les enfants).
Réservations : 02 40 64 68 22 - 02 40 64 85 61.

LUNDI 10 AVRIL

Don du sang – 16 h à 19 h 30 – salle Ellipse, Chéméré.

MARDI 11 AVRIL

Chaumes-en-communs – bureau des associations, 10 rue de Pornic, Chéméré (au dessus de la bibliothèque) – 11h/15h, permanence – 15h/17h30, atelier n° 4, préparer un événement ensemble.

JEUDI 15 AVRIL

Tournoi U15/U18 – toute la journée, stade de la Pacauderie, Chéméré – organisé par l'Arche FC.

MERCREDI 19 AVRIL

Chaumes-en-communs – bureau des associations, 10 rue de Pornic, Chéméré (au dessus de la bibliothèque) – 11h/15h, permanence – 15h/17h30, atelier n° 5, histoire de la commune.

SAMEDI 22 AVRIL

Théâtre – 21 h, théâtre Victor Lemoine, Chéméré - « Armistice au pont de Grenelle » - soirée organisée au profit de l'association « Terre de Vie » - entrée, 7 € (4 € pour les moins de 14 ans).
Renseignements : 06 67 94 19 36.

DIMANCHE 23 AVRIL

Élections présidentielles – 1er tour.

MERCREDI 26 AVRIL

L'heure du conte et des histoires – 15 h 30, bibliothèque de Chéméré – pour les enfants de 3 à 5 ans et de 6 à 8 ans – entrée gratuite.

JEUDI 27 AVRIL

Chaumes-en-communs – bureau des associations, 10 rue de Pornic, Chéméré (au dessus de la bibliothèque) – 15h/17h30, atelier n° 6, créer des cartes thématiques – 17h30/20h30, permanence.

VENDREDI 28 AVRIL

Marché nocturne – Soirée d'inauguration – place du Relais, Arthon en Retz.

SAMEDI 29 AVRIL

Les Papo'Thés – rendez-vous ouvert à tous pour prendre un café, discuter, jouer, échanger… - proposé par Arthon Animation Rurale - de 10 h à 12 h au Tourniquet (accueil de loisirs et périscolaire d'Arthon). *Renseignements : 02 40 21 21 04.*

DIMANCHE 30 AVRIL

Vide-grenier – salle omnisports, Arthon en Retz - organisé par l'Étoile Arthonnaise section tennis - 12€ (3 m en salle OU 4 m en extérieur) - location de 2 chaises + 1 table de 1,80 m (1 €) - accueil des exposants dès 6 h - petit-déjeuner de bienvenue offert à chaque exposant – bar, restauration.
Renseignements : 06 51 51 73 38.

MAI

LUNDI 1er MAI

Randonnée cyclo/VTT et concours de pétanque – complexe sportif, Chéméré - à partir de 8 h (randonnées) et 13 h 30 (pétanque) - organisé par le comité des fêtes de Chéméré.
Renseignements : 02 40 21 35 62.

Vide-grenier – salle polyvalente, Arthon en Retz – organisé par l'OGEC Sainte-Victoire.

MERCREDI 3 MAI

Chaumes-en-communs – bureau des associations, 10 rue de Pornic, Chéméré (au dessus de la bibliothèque) – 11h/15h, permanence – 15h/17h30, atelier n° 7, photos anciennes et cartes postales.

DIMANCHE 7 MAI

Élections présidentielles – 2ème tour

Tournoi U11/U13 – toute la journée, stade des Chaumes, Arthon en Retz - organisé par l'Arche FC.

JEUDI 11 MAI

Chaumes-en-communs – bureau des associations, 10 rue de Pornic, Chéméré (au dessus de la bibliothèque) – 11h/15h, permanence – 15h/17h30, atelier n° 8, l'agenda des associations.

DIMANCHE 14 MAI

Bourse d'échange pièces autos-motos – de 8h à 17 h, complexe sportif des Chaumes, Arthon en Retz - organisé par le MCP les Joe Bar – 3 € en salle (avec table) – 1,50 € en extérieur (sans table) – entrée gratuite – bar, restauration.
Réservations : 07 86 02 76 63 ou 06 45 81 87 01.

MARDI 16 MAI

Chaumes-en-communs – bureau des associations, 10 rue de Pornic, Chéméré (au dessus de la bibliothèque) – 11h/15h, permanence – 15h/17h30, atelier n° 9, les noms de rues et les lieux-dits.

MERCREDI 17 MAI

L'heure du conte et des histoires – 15 h 30, bibliothèque de Chéméré – pour les enfants de 3 à 5 ans et de 6 à 8 ans – entrée gratuite.

DIMANCHE 21 MAI

Vide-grenier – de 9h à 17h, complexe sportif des Chaumes, Arthon en Retz - organisé par l'association des parents d'élèves de l'école Charles Perrault – 10 € les 3 m (int.) ou 4m (ext.).
Réservations : 06 22 96 00 67.

Tournoi U15 – toute la journée, stade de la Pacauderie, Chéméré - organisé par l'Arche FC.

MERCREDI 31 MAI

Chaumes-en-communs – bureau des associations, 10 rue de Pornic, Chéméré (au dessus de la bibliothèque) – 15h/17h30, atelier n° 10, modérer et gérer le site – 18h/20h30, permanence.

MERCREDI 31 MAI

Raconte-moi… – 16 h, bibliothèque d'Arthon en Retz – animation pour les 4-8 ans – lecture de livre, activité.
Renseignements : 09 80 59 25 65.

JUIN

SAMEDI 3 JUIN

Concours cobs Normands – complexe sportif, Chéméré.

SAMEDI 10 JUIN

Fête du parc – parc de loisirs, Chéméré – organisé par la municipalité et les associations locales – jeux, animations, repas, soirée dansante et feu d'artifice.
Renseignements : 02 40 21 30 11.

DIMANCHE 11 JUIN

Élections législatives – 1er tour.

SAMEDI 17 JUIN

Spectacle de danse – théâtre, Chéméré - organisé par l'USC danse réunionnaise et l'USC danse moderne. *Renseignements : 06 98 89 04 12.*

Fête de l'été – terrain de football, La Sicaudais, Arthon en Retz – organisé par l'OGEC Sainte-Victoire – repas moules-frites (sur réservation).
Renseignements : 06 88 44 27 51.

Course vélo sur circuit – Organisé par le club vélo de Saint-Brévin – route de Bourgneuf, Chaumes-en-Retz.
Renseignements : 06 05 19 14 85.

DIMANCHE 18 JUIN

Élections législatives – 2e tour.

Tournoi de sixte – toute la journée, stade de la Pacauderie, Chéméré – organisé par l'Arche FC.

Vide-grenier – Organisé par le comité des fêtes de Haute-Perche – 10 € les 4 m/4 m linéaires – café, brioche, apéritif offerts aux exposants – restauration sur place.

SAMEDI 24 JUIN

Les Papo'Thés – rendez-vous ouvert à tous pour prendre un café, discuter, jouer, échanger… - proposé par Arthon Animation Rurale - de 10 h à 12 h au Tourniquet (accueil de loisirs et périscolaire d'Arthon).
Renseignements : 02 40 21 21 04.

DIMANCHE 25 JUIN

Fête de l'école Armelle Chevalier – organisée par l'APE.

JUILLET

SAMEDI 1er JUILLET

Ronde des étoiles – salle omnisports, Arthon en Retz - organisé par l'Étoile du randonneur - marche semi-nocturne - 3 circuits 10, 14, 18 km - départ à partir de 18h - boissons et crêpes à l'arrivée.
Rens. : etoiledurandonneur.jimdo.com

Randonnée vélo du CME – lieu à définir.

DIMANCHE 2 JUILLET

Fête de l'école Notre Dame – école Notre Dame, Chéméré.
Renseignements : 06 61 36 27 63.

VENDREDI 7 JUILLET

Rendez-vous pique-nique – Plan d'eau, La Sicaudais, Arthon en Retz - proposé par Arthon animation rurale – musique, jeux de plein air, théâtre, chants, barbecue…
Renseignements : 02 40 21 21 04.

MERCREDI 12 JUILLET

Raconte-moi… – 16 h, bibliothèque d'Arthon en Retz – animation pour les 4-8 ans – lecture de livre, activité.
Renseignements : 09 80 59 25 65

JEUDI 13 JUILLET

Concours de pétanque semi-nocturne – organisé par le comité des fêtes d'Haute-Perche – équipes de 2 – concours adulte : inscription, 19 h 30 – jet du but, 20 h précises – 10 € par équipe.

VENDREDI 14 – SAMEDI 22 JUILLET

Tournoi de tennis – organisé par l'Étoile Arthonnaise section tennis – complexe sportif des Chaumes, Arthon en Retz.

LUNDI 17 JUILLET

Don du sang – 16 h à 19 h 30 – salle de l'Escale, Sainte-Pazanne.

VENDREDI 21 JUILLET

Rendez-vous pique-nique – parc de loisirs, Chéméré - proposé par Arthon Animation Rurale – musique, jeux de plein air, théâtre, chants, barbecue…
Renseignements : 02 40 21 21 04.

DIMANCHE 23 JUILLET

Salon des antiquités militaires – complexe sportif, Arthon en Retz – à partir de 8 h 30 – organisé par « Les canons de Damas » - entrée 3 € (gratuit pour les moins de 15 ans).

DIMANCHE 23 JUILLET

Fête de Haute-Perche – organisée par le comité des fêtes de Haute-Perche – 8h/10h : randonnée marche/VTT – 15h : animations diverses, jeux-concours (nombreux lots), château gonflable, etc. - 19 h : moules-frites, 9 € - 22 h 30, spectacle de feu (compagnie Kanahi), bal populaire.

AOÛT

VENDREDI 4 AOUT

Rendez-vous pique-nique – Jardin de la cure, Arthon en Retz - proposé par Arthon Animation Rurale – musique, jeux de plein air, théâtre, chants, barbecue…
Renseignements : 02 40 21 21 04.

DIMANCHE 20 AOÛT

Vide-grenier – Organisé par le comité des fêtes de Chéméré – parc de loisirs, Chéméré - ouvert aux particuliers et professionnels.
Renseignements : 02 40 21 35 62.

VENDREDI 25 AOUT

Rendez-vous pique-nique – parc de loisirs, Chéméré - proposé par Arthon Animation Rurale – musique, jeux de plein air, théâtre, chants, barbecue…
Renseignements : 02 40 21 21 04.

SEPTEMBRE

SAMEDI 2 SEPTEMBRE

Forum des associations - accueil des nouveaux arrivants – salle Ellipse, Chéméré.

VENDREDI 8 SEPTEMBRE

Concours de pétanque – organisé par le comité des fêtes d'Haute-Perche - Triplette semi-nocturne - inscription, 19 h 30 - jet du but à 20 h – 15 € par équipe.
Renseignements :

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

Randonnée vélo – organisé par le club cyclo-vtt-marche – départ du complexe sportif des Chaumes.
Renseignements : 02 40 21 25 29.

À NOTER

Prochaine parution du bulletin municipal :
- 25 juin 2017

Merci de transmettre vos article AVANT LE 15 MAI à mairie@chaumesenretz.fr (format « traitement de texte » impérativement)

AUDIOPROTHÉSISTE
RETZ'ENTENDRE – 4 rue de Nantes, secteur Arthon en Retz
Tél. 02 40 82 36 78

CORRESPONDANTS DE PRESSE
LEPREVOST Hervé (OF) – Tél. 02 40 21 21 03 / 06 80 40 12 04
ZENTAR Sylvie (PO, CPR) – Tél. 02 40 21 27 60

DENTISTES
Cabinet LEQUY et HAMZA – Les Fausses Blanches, Chéméré
Tél. 02 40 21 26 45

DIÉTÉTICIENNE
Axelle PENGAM – 27 rue de Nantes, Arthon en Retz
Tél. 06 72 17 59 91

INFIRMIERS
Cabinet infirmiers libéraux (à domicile) – 34 rue de l'Église, Arthon en Retz
Tél. 02 40 21 38 79
Cabinet infirmiers libéraux SENARD & SAVARY (à domicile) – 8 rue de Nantes, Chéméré
Tél. 06 79 08 09 12
Centre de soins – 10 rue de Pornic, Chéméré
Tél. 02 40 02 47 79

KINÉSITHÉRAPEUTES
Cabinet CHONY et LEEMANS – Les Fausses Blanches, Chéméré
Tél. 02 51 74 59 10
Estelle GAIGNARD – 27 rue de Nantes, Arthon en Retz
Tél. 06 74 56 53 66

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES
LABORATOIRE BMPR – ZA Chemin Saulnier, 2 rue Léonard de Vinci, Chéméré - Tél. 02 85 93 50 10 ou 02 51 74 04 22

MÉDECINS
Docteurs EUMONT et PAVY GROSDIDIER – Les Fausses Blanches, Chéméré – Tél. 02 40 21 30 55
Docteur GARDELLE – 15 rue des Moutiers, Arthon en Retz
Tél. 02 40 21 30 92

ORTHOPHONISTES
Camille d'ESPINAY, Julia FAURE, Olivia BICHON et Marie BONNEAU – 20 rue de Nantes, Arthon en Retz
Tél. 02 40 21 35 50

OSTÉOPATHES
M. Frédéric PENGAM – 27 rue de Nantes, Arthon en Retz
Tél. 06 69 26 01 37
Cabinet CANTAT SIONNEAU – 11 rue du Brandais, Chéméré
Tél. 02 40 21 19 08
Mme Nawal HAMZA – 8 rue de Nantes, Chéméré
Tél. 07 86 94 84 37

PÉDICURE-PODOLOGUE
Ronan POEDRAS – 27 rue de Nantes, Arthon en Retz
Tél. 02 40 64 21 89

PHARMACIE
Pharmacie BRASSART – 16 Rue de Nantes, Chéméré
Tél. 02 40 21 23 80
Pharmacie LEMEILLET-BARBIN – Super U, ZA du Butai, Arthon en Retz
Tél. 02 40 21 30 08

VÉTÉRINAIRE
Dr GRESANLEUX – ZA du Butai, Arthon en Retz
Tél. 02 40 21 37 86

Samu 15

Pompiers 18

Police Nationale 17

Urgences 112

Centre anti-poison 02 41 48 21 21

Allo enfance en danger 119

La mairie annexe de La Sicaudais

HORAIRES D'OUVERTURE DES MAIRIES

► Mairie de CHAUMES-EN-RETZ
1 rue de Pornic, Arthon en Retz, 44320 Chaumes-en-Retz,
Tél. 02 40 21 30 11 – mairie@chaumesenretz.fr

LUNDI : 8 h-12 h 15 et 14 h-17 h 30
MARDI : 8 h-12 h 15 et 14 h-17 h 30
MERCREDI : 8 h-12 h 15 et 14 h-17 h 30
JEUDI : 8 h-12 h 15 et 14 h-17 h 30
VENDREDI : 8 h-12 h 15 et 14 h-17 h
SAMEDI : 10 h-12 h

► Mairie annexe de CHEMERE
6 rue de Nantes, Chéméré, 44680 Chaumes-en-Retz,
Tél. 02 40 21 30 22 – mairie@chemere.fr

LUNDI : 9 h-12 h
MARDI : 9 h-12 h et 14 h-17 h
MERCREDI : 9 h-12 h et 14 h-17 h
JEUDI : 9 h-12 h et 14 h-17 h
VENDREDI : 9 h-12 h
SAMEDI : 9 h-12 h

► Permanence de LA SICAUDAIS
2 place Sainte-Victoire, Arthon en Retz, 44320 Chaumes-en-Retz,
tél. 02 40 21 15 15

LUNDI : 14 h-15 h
MERCREDI : 14 h-15 h
VENDREDI : 14 h-15 h